

JUILLET 1972 — N° 46

13^e ANNEE — PRIX DU N° : 2,00 F

ABONNEMENTS ANNUELS : 6,00 F



Bulletin trimestriel de la Fédération Mycologique Dauphiné-Savoie

Reconnu d'Utilité Publique (Décret Ministériel en date du 24/4/72)

Siège Social : FOYER RURAL DE MONTMELIAN (SAVOIE)



RHIZINA UNDULATA Fr.

« Votre pharmacien est un conseil et un éducateur, son expérience et ses connaissances sont au service permanent du Public. »

Ordre des Pharmacien.

SOMMAIRE

N° Pages	Articles	N° Pages	Articles
2	Sommaire - Administration du Bulletin	8/9/10	Chronique de l'Amateur les "Lépiotes" et les "Roses"
3	Editorial - Hommage au Dr Mario Strani	10 à 19	Sur trois Psilocybe, deux Hebeloma, observations sur le genre Hohenbuehelia
4	" Rhizina-Undulata " Fr. dans la vallée de Lémina	20 à 23	Vie Fédérale
5	Les Bolets du Cambrot (Pinus Cembra L.)	24	Mycogastronomie Estivale
6/7	Un bel exemple de lutte contre la pollution : le sauvetage du lac d'Annecy	25	Nécrologie Fédérale
		26 à 28	Publicités

A la suite de plusieurs demandes, et pour en faire l'insertion, Mesdames et Messieurs les auteurs des articles paraissant dans le Bulletin, sont priés de me faire connaître le titre exact de la société à laquelle ils appartiennent, la fonction qu'ils y occupent s'il y a lieu.

Le Directeur du Bulletin

ADMINISTRATION DU BULLETIN

Le prochain bulletin N° 47 paraîtra en Octobre 1972
 Les copies à insérer devront parvenir avant le 1^{er} Septembre 1972
 à M. QUEMERAIS Maurice, Directeur du Bulletin
 15, Rue Elisée-Chatin, 38-GRENOBLE

Les abonnements sont reçus exclusivement par M. A. COMBET, le Carret,
 38-Réaumont, Directeur adj. du bulletin, resp. dans l'ensemble du Routage

C. C. P. : Fédération Mycologique Dauphiné-Savoie — Lyon 21-47
 chez M. PETIT-HUGUENIN, 12, Rue Génissieu, 38-GRENOBLE

éditorial...

Par décret ministériel, en date du 24 avril 1972, notre Fédération mycologique a été RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE.

Cette décision a comblé de joie et de légitime satisfaction tous ceux qui ont toujours affirmé leur foi dans la mission culturelle, sociale, et humaine de notre association.

Elle est l'aboutissement de laborieuses et persévérandes démarches, destinées à prouver aux pouvoirs publics que l'action accomplie sur le plan éducatif, durant les douze dernières années, a porté ses fruits.

Mais ce constat d'efficacité donne maintenant une dimension nouvelle à l'orientation de nos efforts.

C'est vers l'avenir que nous devons nous tourner, nantis d'un programme véritablement « opérationnel ».

La reconnaissance acquise nous impose des devoirs, dont notre Comité et toutes nos sociétés adhérentes ont pris conscience avec beaucoup d'élévation d'esprit.

Certes, il faudra continuer activement l'action née de nos premières motivations : enseignement et diffusion des connaissances mycologiques à tous les niveaux, formation de déterminateurs qualifiés, prévention en matière d'intoxications, etc..

Mais il faudra surtout définir des objectifs précis, et donner un style nouveau à notre action en faveur de la PROTECTION DE LA NATURE. C'est dans ce domaine que notre « utilité publique » devra véritablement faire ses preuves en mobilisant les consciences pour sauver ce qui peut encore être sauvé.

Je ne reviendrai pas sur les actions pratiques à entreprendre, car j'en ai souvent parlé dans la plupart de mes Editoriaux.

En me plaçant sur un plan plus général, je suis convaincu que le problème de la sauvegarde de l'environnement doit être repensé dans une optique nouvelle. En effet,

l'homme de demain ne pourra véritablement s'élever et s'épanouir librement, que si tout le mécanisme de l'expansion est réorienté en fonction de ses besoins fondamentaux.

C'est donc tout le problème de la qualité de la vie qui nous est posé. Son urgence et sa gravité doivent tenir notre clairvoyance et notre volonté en éveil, car demain, il faudra sans doute « apprendre à l'homme à mieux vivre pour survivre ».

Loin de nous l'idée de jouer aux alarmistes, mais le droit que certains ont pu s'arroger de dégrader, de polluer, de saccager, ou de massacrer à leur fantaisie, ne peut nous laisser indifférents et inactifs.

Le viol de la nature n'a jamais été l'œuvre des vrais mycologues.

Le sauvetage du cadre de vie passe obligatoirement par l'Homme, par lui seul, par tous les hommes. Il a donc un sens universel et planétaire.

Dans notre mini-coin de nature, limité par les horizons qui nous sont familiers, joignons notre action à celle des hommes de bonne volonté. Les petits combats préparent souvent les grandes victoires. « Goutte d'eau dans l'Océan » diront les esprits chagrins. Mais l'Océan lui-même n'est-il pas composé que de gouttes d'eau ?

Bon courage à tous, pour ce grand combat du siècle, dont la finalité reste notre joie de vivre et la conquête du vrai bonheur.

Le Président Fédéral :
Roger GIREL.

La Fédération Mycologique Dauphiné-Savoie remercie vivement M. POUJADE, Ministre de l'Environnement, et M. FONTANET, Ministre du Travail, pour tout l'appui qu'ils lui ont apporté en vue de sa reconnaissance d'utilité publique.

Hommage au Docteur Mario STRANI, auteur de l'article "Rhizina-Undulata" Fr. (voir page suivante et 1^e page couleur)

Bien agréable s'avère pour votre serviteur l'obligation de rendre hommage à l'auteur de l'article que vous allez lire. Mais, à la vérité, le Dr Mario Strani mérite-t-il vraiment que je vous le présente, lui qui chaque automne, visite nos expositions, l'une après l'autre, dimanche après dimanche, apportant toujours dans le lot de ses cadeaux, les espèces les plus originales du Piémont!... Homme plein de talent, conscientieux à l'extrême lorsqu'il s'agit de description ou d'identification, réalisateur de maquettes

mycologiques d'une telle vérité que les spécialistes et les mycologues en demeurent stupéfaits, esprit universel dans l'immense domaine des Sciences Naturelles : voilà Mario Strani, voilà cet ami de dix ans, qui aujourd'hui accepte de nous confier quelques-unes de ses notes et de ses observations personnelles. Qu'il en soit remercié très sincèrement !

L'un de ses élèves et ami,
Henri ROBERT.

RHIZINA UNDULATA Fr. dans la Vallée de LÉMINA (1)

A proximité de la ville de Pignerol, dans le Piémont occidental, s'ouvre une petite vallée, la vallée de Lemina, dont la longueur totale ne dépasse pas une dizaine de kilomètres, sur une largeur de un à deux kilomètres, à son débouché dans la plaine.

Le terrain se présente de nature silicieuse, contenant une certaine quantité de graphite, ce qui donne à la boue des sentiers, une couleur presque noire, et ce qui les rend aussi très glissants par temps humides ! La végétation est constituée principalement de taillis, de chataigniers, et de noisetiers, dans la partie la plus basse de la vallée, tandis que les sommets des montagnes voisines sont boisées par le pin, ou le mélèze, selon l'exposition et l'altitude.

Dès le mois d'avril, si la saison est favorable, il est possible d'y cueillir l'amantite jonquille (*Amanita Gemmata*), qui se présente sous deux formes, l'une jaune vif, et l'autre plus pâle et un peu ocreâtre. En compagnie de ce champignon, l'on peut rencontrer l'Amanite Elevée (*Amanita Excelsa*), dont le pied s'enfonce tellement en terre, qu'il convient d'utiliser une petite bêche pour le sortir complètement.

En automne, au moment de la grande poussée, on peut retrouver, dans cette petite vallée, tous les champignons les plus communs, et parmi ceux-là, quelques espèces caractéristiques, parmi lesquelles on peut citer : le Gomphide rose (*Gomphidius Roseus*), le Bolet Pomme de Pin (*Strobilomyces Strobilaceus*), le Bolet à beau pied (*Boletus Galopus*), le Pied de chèvre (*Polyporus Pes Caprae*), la Clavaire élégante (*Clavaria Formosa*), le Bolet couleur abricot (*Boletus Armeniacus*), le Bolet sanguin (*Boletus Cramesinus*), le Tricholome guétré (*Armillaria Calligata*), le Tricholome brûlé (*Tricholoma Ustaloides*), le Tricholome « Coriphaeum » (*Tricholoma Coriphaeum*) (3).

C'est dans cette même vallée que sous les robiniers, nombreux le long de la rivière, on a découvert il y a une dizaine d'années le Satyre élégant (*Mutinus Elegans*), phallacée importée d'Amérique du Nord, et que l'on trouve depuis, au mois d'octobre, dans plusieurs stations du Piémont ! (2).

Le champignon le plus apprécié, dans cette vallée, reste le Cèpe (*Boletus Edulis*), qui se récolte en grande quantité, malgré la recherche acharnée des « ramasseurs professionnels » et des amateurs, les premiers se rendant dans les bois, de très bonne heure, à la lumière de lampes électriques !

Il y a quelques années, lorsqu'on pouvait encore engager des femmes de ménage chez l'habitant montagnard, qui n'avait pas abandonné la terre pour l'usine, il fallait se résigner au départ de ces femmes, lors des grands travaux d'été, et au moment de la récolte des champignons !... Selon les chiffres communiqués par le Maire du Chef-Lieu de la vallée de Lemina, on peut tous les ans compter sur une récolte

de plusieurs quintaux, par jour, de Cèpes (*Boletus Edulis*) et de Têtes de nègres (*Boletus Aereus*), achetés par les grossistes de Turin !

Au cours de l'une de nos excursions, sur le versant exposé au midi, nous avons trouvé une colonie de Pezize ondulée (*Rhizina Undulata Fr.*), dans un endroit précédemment ravagé par un incendie. Les carpophores adhéraient bien au terrain, à proximité de gros rochers, portant encore la trace du feu qui avaient détruit les pins, et de ces arbres, l'on pouvait voir encore des débris calcinés. Les individus jeunes de notre Rhizina se présentent sous la forme de disques réguliers de un à deux centimètres de diamètre, et ils ont l'aspect d'un bouton aplati ! Au fur et à mesure que le carpophage se développe, il perd sa forme régulière, il devient bosselé ou il acquiert la forme d'une selle ou d'un dos de chameau. A la fin, les carpophores isolés peuvent, avec la croissance, venir au contact d'autres disques plus proches et se souder avec eux, formant ainsi des masses assez étendues !

La couleur du champignon est d'un brun-bai, ou rougeâtre plutôt sombre, avec le bord crème. Le dessus du carpophage apparaît blanc-crème et un peu ridé ; du centre de la face inférieure de la Rhizina, se détachent des « racines », qui s'enfoncent dans le terrain.

Nous avons revu ce champignon encore, en moindre quantité, une semaine après. Malheureusement, la sécheresse qui suivit notre deuxième visite, contribua à la dissémination, puis à la disparition complète des nombreuses colonies de cet ascomycète !

Quelques auteurs considèrent la Rhizina comme un parasite capable de causer la mort des jeunes pins ! Quand même cela serait vrai, il faut admettre que les dégâts de ce champignon, assez peu commun, ne peuvent présenter aucune gravité sérieuse !

Ce qui s'avère beaucoup plus préoccupant, du moins en Italie, c'est certainement la continue extension des incendies dus à l'imprudence coupable des promeneurs qui fréquentent les bois ! Et, malheureusement, le danger s'accroît dans un « crescendo » épouvantable, du à la motorisation, à l'accroissement de la population, à la pollution des régions industrialisées, ce qui entraîne la fuite des grandes masses humaines vers la montagne, du en conclusion à toutes « les plaies de l'Egypte » de notre Civilisation !...

Dottore Mario STRANI

Président du Groupe Mycologique
de Pignerol,
Membre d'Honneur de la Fédération
Mycologique Dauphiné-Savoie

(1) Cliché couleur première page. Cliché Mario Strani

(2) Voir Bulletin Fédéral n° 18 page 15, l'article de H. Robert : « A propos du *Mutinus Elegans* ».

(3) Mot à mot : *Tricholoma Coriphaeum* = tricholome à l'aspect de punaise.

LES BOLETS DU CEMBROT (PINUS CEMBRA L.)

BOLET PLEUREUR (*Boletus Plorans ROLLAND*)

Chapeau : visqueux, d'abord hémisphérique, atteignant de 12 à 15 cm de diamètre, quelquefois un peu mamelonné, pellicule humide séparable, brun foncé, tête de nègre avec des traces ou faisceaux de teintes jaune paille, chamois, crème à blanchâtre. La marge est nue et visqueuse, et en séchant un peu fibrilleuse. Le chapeau est très variable de couleurs, aussi les auteurs en ont distingué trois formes principales.

Tubes : émarginés, presque décurrents, en général de 10 à 15 cm de longueur brun orangeâtre à olivâtre. Les pores sont ronds ou ovales allongés, jaune souffre à rouille et brun olivâtre. A la surface extérieure des jeunes tubes, les pores sécrètent des gouttelettes opalescentes, puis laiteuses. En séchant ces gouttelettes forment des tâches brunes.

Pied : variable de forme, long jusqu'à 10 cm mais aussi court, cylindrique souvent atténué vers les tubes, en bas un peu enflé ou égal, rarement radicant. De teinte jaune souci, ou abricot, recouvrant un fond brunâtre ou blanchâtre chez les formes pâles. Il est granuleux sur toute la hauteur, ces granulations ou verrues exsudent des gouttelettes laiteuses et ces larmes en séchant deviennent brun rougeâtre à brun foncé. La base feutrée par le mycélium est rosâtre.

Chair : A la coupe ne bleuit pas, mais est blanchâtre à jaune souci, abricot, orangeâtre, rouillée à la base du pied. Elle est ferme, inodore à saveur agréable. Dans la vétusté elle devient molle ouatée dans le chapeau.

Spores : 10-12,5 µ x 4,2-5,5 µ. La sporée en masse est brun-fauve.

Caractères chimiques : la chair ne bleuit pas à la coupe. Par l'ammoniaque la chair du chapeau se colore très lentement en rose. TL 4 brun clair au bout de 5 minutes.

Habitat : en général où il y a des aroles = Pins Cembrot (*Pinus cembra L.*). Parc de la Vanoise; en dessus de Aussois aux alentours des deux barrages, sa poussée se situe en août, septembre, abondant certaines années entre les deux barrages et vers Plan d'Amont, vers la mi-août, très abondant autour des touffes de rhododendrons et de myrtilles.

Comestibilité.

BOLET DE SIBÉRIE (*Boletus Sibiricus SINGER*)

Chapeau : visqueux, d'abord hémisphérique conique, puis s'étalant avec un mamelon plus ou moins évident, humide à pellicule séparable, jaune clair, avec des grandes tâches brun jaunâtre à roussâtre, sur fond jaune, marge enroulée blanchâtre par le voile, et à la fin roussâtre à brun foncé.

Voile : sec, épais, blanchâtre, laineux, reliant la marge du chapeau au pied dont il adhère peu des lambeaux restent collés autour du pied et de la marge du chapeau.

Tubes : jusqu'à 1 cm de longueur, jaunâtre à brun olivâtre, quelquefois décurrents, les pores sont jaune clair et au toucher se tâchent de roussâtre vineux, puis brun olivâtre. Ils sont losangiques, ovalaire anguleux, jusqu'à 3 mm de long. Quand ils sont jeunes ils exsudent des gouttelettes laiteuses qui en séchant deviennent lie de vin, à roussâtre-brunâtre foncé.

Pied : renflé vers la base, mais aussi souvent cylindrique, jusqu'à 10 cm de long et 25 mm de diamètre, couleur jaune soufre vers le haut, blanchâtre en allant vers la base qui est quelquefois roussâtre. Il est parsemé de partout de granulations verrueuses variables de formes, de couleur blanchâtre. Ces granulations sécrètent un liquide opalescent qui en séchant devient lie de vin, puis roussâtre à brun foncé. La base est feutrée rosâtre.

Chair : jaune pâle, devenant un peu roussâtre. Ferme puis devenant molle dans le chapeau. Pas d'odeur spéciale, un peu acidulée à la maturation.

Caractères chimiques : la chair ne bleuit pas à la coupe. Par l'ammoniaque elle rosit fortement et instantanément dans le chapeau et un peu sur les parties externes du pied, de la cuticule du chapeau et des pores. TL 4 au bout de 5 minutes ne change pas du tout de couleur. Tâche le papier blanc en jaune d'or.

Habitat : arole, Pins cembrot (*Pinus cembra L.*) dans les endroits où ces vieux arbres sont isolés mais forment une plantation pure, en dessus de Aussois vers Plan d'Amont par ci par là, dans l'herbe drue.

Comestibilité : inconnue.

BIBLIOGRAPHIE

BLUM J. Les Bolets. Etudes Mycologiques I. 1962 Bol. plorans, p. 112

FAVRE J. Etudes Mycologiques faites au Parc National Suisse. Les Bolets de l'Arole, p. 467 à 483 avec pl. en couleurs. Publication N° 11 de la commission S.H.S.N. 1945.

GILBERT E.J. Les Livres du Mycologue. Tome III Les Bolets Plorans, p. 135

KONRAD P. Bulletin Société Mycologique de France 1927, Tome XLIII. Notes critiques pages 199 à 204.

KONRAD P. & MAUBLANC A. Icones Selecta Fungorum. Tome V., synonymie pl. 415.

KUHNER & ROMAGNESI Flore Analytique des Champignons supérieurs, p. 42 à 43

LECLAIR A. & ESSETTE H. Atlas Mycologique II. Les Bolets, page 48.

MICHAEL-HENNIG Handbuch Für Pilzfrunde T. II. 1971 N° 21

SINGER R. Revue de Mycologie 1938, tome III., fascicule 2-3. *Ixocomus sibiricus* et *I. cembrae* p. 46 à 53 et fasc. 4-5 pl. IV.

VELENOVSKY J. Ceské Houby. B. Plorans (Rolland), page 714.

A. SOLEILHAC.

UN BEL EXEMPLE DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION

Le Sauvetage du Lac d'Annecy

Tous les participants au Congrès fédéral ont écouté avec attention et un très grand intérêt la remarquable communication du Docteur SERVETTAZ, Maire-Adjoint, sur le sauvetage du Lac d'Annecy. Nous lui renouvelons nos remerciements les plus chaleureux, et sommes heureux de porter à la connaissance de tous nos lecteurs un résumé de son exposé.

Chers Amis mycologues,

Votre passion de mycologues fait de vous des vrais et compétents amis de la nature, vous la parcourez, notant les anomalies par une observation précise. Ce sont des passionnés comme vous, mais du Lac, les pêcheurs, qui surent à temps, préocurement avec M. Louis BLANC, tirer la sonnette d'alarme, attirer l'attention sur l'évolution pernicieuse des eaux du Lac d'Annecy.

Le Lac n'est plus un inconnu, ni un chef-d'œuvre en péril imminent parce que les Communautés du tour du Lac, réunies, ont mis un terme au flot des eaux usées et des masses d'ordures que les hommes y déversaient quotidiennement. Ce n'est pas par un coup de baguette magique mais par un lent travail entrepris depuis 1949, investissant 6 milliards anciens, que se réalisa cette action de protection publique.

Il était temps d'organiser, bien avant les autres, avant les grands articles de presse, la télévision, la création d'un ministère de l'Environnement, en solitaires, la sauvegarde des eaux pures, de la vie naturelle du Lac. Ce sont des grands amoureux de la nature, les pêcheurs, qui confidence après confidence, nous alertèrent : ils furent entendus, c'est cela notre premier mérite...

A cette époque, ce qui pour moi était le plus grave était moins les déversements incongrus que l'indifférence générale, l'attitude de soumission, la conspiration silencieuse devant le mal. Les eaux vivantes pourtant se mouraient surchargées de mauvaises eaux, de déchets quotidiens, et l'ignorance des exigences biologiques des eaux des Lacs expliquait ces laisser-faire, la dégradation allait s'accélérant.

Il faut savoir qu'un Lac est stable, dormant, mais pourtant n'est pas un récipient d'eaux prisonnières, au contraire il est une entité vivante qui produit des chaînes de vie, des planctons aux poissons nobles, dans la mesure où les critères de salubrité des eaux, je veux dire les taux des divers corps chimiques, sont normaux, équilibrés entre eux et dès lors autorisent la vie.

Variables avec les cycles des saisons, les Lacs vieillissent spontanément peu à peu mais à une allure de millénaires... l'intervention des Hommes accélère vertigineusement le phénomène puisqu'en cinquante ans des Lacs encore jeunes sont précipités vers l'état de vieillesse. Cette eutrophisation n'est pas une maladie de nature inéluctable, une fatalité, elle reflète le comportement humain. L'Homme décide ainsi de la mort des bonnes eaux, vulnérables car elles dissolvent tout, aussi courrons-nous vers les derniers îlots de l'eau pure, à force d'agressions de plus en plus variées, diversifiées et de plus en plus abondantes !

La vie de pleine eau est comparable à celle dans l'air ou sur le sol que vous, mycologues, connaissez bien ; habitant les sous-bois vous y trouvez le jour, l'oxygène naissant, ce gaz de vie mais aussi, et on le sait moins, gaz nécessaire pour effectuer toutes les étapes des dégradations organiques d'après la mort, des végétaux et animaux ; la vie est liée aux combustions aérobies tout comme l'après-mort, ces destructions sont grandes consommatrices d'oxygène. Sur terre, il n'y a pas de limitation de ce gaz, sous terre les problèmes sont déjà différents ; dans les eaux, toute vie, qu'elle soit infinitésimale, planctonique, ou majeure comme les poissons nobles, est liée d'abord à la quantité d'oxygène dissous, normalement au taux de 7 à 9 g/litre environ. Tous les rejets d'eaux usées, d'ordures, absorbent pour leur dégradation (le retour aux éléments minéraux) une grande quantité de ce gaz, sinon les étapes sont incomplètes et s'arrêtent à des produits intermédiaires toxiques comme les dérivés ammoniacaux, les nitrites, ou bien dans un milieu sans oxy-

**COMMERCE DE BOIS ET SES DERIVES
MENUISERIE - ISOLANTS - STRATIFIES
VOLETS ROULANTS "SAFERM"**

Ets LALLIARD

74 / SAINT-PIERRE-EN-FAUCIGNY

Dépôts :

Téléphone : 165 et 166

Sallanches, tél. 87 - Taninges, tél. 58 -
Viuz-en-Sallaz, tél. 38 - Morzine, t. 151

S.A. JIMENEZ et FILS

MONTAGE — LEVAGE ET BARDAGE

38 - CHAMP-SUR-DRAC

Capital Social 114 000 F

I.N.S.E.E. 334.38.071.1.001

R. C. 69 B 142

gène elles se font en anaérobiose par putréfaction !... Les taux d'oxygène sur les fonds, où vivent les poissons nobles aux grands besoins, baissaient à très vive allure d'après les analyses effectuées par des laboratoires spécialisés que nous avions consultés, qui continuaient d'ailleurs ce travail à longueur d'années (648 prélèvements - 11 700 déterminations chimiques en 1970), mesurant la fuite de l'oxygène : sachez qu'en 1965 les trois quarts des eaux des fonds n'en contenaient plus... L'asphyxie mortelle y régnait, ils étaient désertés, parce qu'hostiles.

Mais la raréfaction de l'oxygène n'était pas la seule conséquence des agressions perfides, meurtrières des eaux, il s'y ajoutait les déversements directs, massifs, des détergents moussants (s'ils lavent plus blanc, ils tuent plus sûrement les eaux) accroissant les taux de phosphore soluble de façon cataclysmique, aidés en cela par les engrâis phosphatés lavés par les pluies sur tout le bassin versant (de 280 km²), les pesticides organochlorés, descendant au Lac par les rivières, ruisseaux, résurgences sous-lacustres, enfin par les hydrocarbures, surtout les huiles de vidange, l'ensemble compromettant les équilibres chimiques élémentaires en perturbant les fonctions fondamentales. Fallait-il laisser faire ? ou saisir le public, l'alerter, lui proposer des ripostes puisqu'en dénaturant les eaux on dénaturait, cela va de soi, leur contenu... Cette réserve d'eau potable, ce Lac admirable des pêcheurs, allait-on l'abandonner à l'incurie comme tant d'autres et rester spectateurs passifs dans le conflit de plus en plus aigu qui opposait les géographies naturelle et humaine ? On décida d'agir, d'interrompre le cours des négligences...

d'aller de l'avant, courageusement, en pointe...

Alors un Syndicat des communes riveraines fut créé en 1957 où Annecy supporte 80 % des charges, et simultanément une mentalité de protection prit lentement naissance.

On décida avec audace de collecter les eaux pourries du tour du Lac par un égout circulaire, sorte de ceinture de protection, qui coupait les eaux vannes, les effluents, des hommes et du réservoir lacustre ; les travaux démarrèrent en 1962 et se terminant, il aboutit en contre-bas de la ville dans la vallée du Fier à une station de traitement construite en premier qui fonctionna ainsi progressivement dès le début des travaux. Les ordures sont également collectées, aussi l'amélioration fut-elle rapide : la limpide fut doublée, les taux d'O₂ augmentent, ceux des composés ammoniacaux s'abaissent... Il n'y a que des avantages : ce réservoir offert gratuitement par la nature (combien coûte de milliards un bassin de retenue ? un barrage, un lac artificiel ?) contient des eaux potables aisément purifiées par filtration et ozone à la Puya, une réserve piscicole en rénovation, il assure la protection d'un site pour un mieux vivre de tous... Le Lac dégagé des eaux dévitalisées se propose à l'avenir...

Dr P.L. SERVETTAZ

Maire-Adjoint

Annecy

JARRET

le champion du beau vêtement

23, Place Hôtel-de-Ville, 23

CHAMBERY

MASSIF DE LA GRANDE CHARTREUSE HOTEL des VOYAGEURS

Ancienne Maison Collomb
Madame MARTINET, Succ.

BAR - RESTAURANT
Téléphone : 21-05

ST-LAURENT-DU-PONT

Chronique de l'Amateur... LES LÉPIOTES ET LES ROSÉS

D'ABORD LES LÉPIOTES

Qui n'a jamais rencontré la grande coule-melle, cette belle « ombrelle » baptisée du nom de « Saint Michel » qui surgit à la manière d'un coquet parasol dans l'herbe de nos prairies ? Son vaste chapeau à chair délicate, que l'on peut cuire à la poêle à la façon des beignets, fait le régal de bien des gourmets. Aussi, ce champignon qui appartient à la famille des Lépiotes, est-il très recherché par tous les amateurs. Il pousse en ce moment en abondance un peu partout en Savoie, ainsi qu'une importante gamme d'autres lépiotes, presque toutes comestibles, quelquefois très appréciées.

Cependant, signalons tout de suite que l'une d'elles : *LA LEPIOTE BRUNE* est susceptible de provoquer de très dangereux empoisonnements. On ne la rencontre que rarement, mais ce n'est pas une raison pour cesser d'être vigilants !

Les débutants se garderont également de confondre les lépiotes avec les amanites mortelles, notamment l'amanite printanière que l'on rencontre chez nous en toute saison. Fixons donc bien pour eux les caractères communs et différentiels de ces deux genres :

CARACTERES COMMUNS :

— Lamelles blanches, quelquefois teintées d'ocre ou de rose-chair chez les lépiotes.

— Pied facilement séparable du chapeau.

— Présence d'un anneau (chez certaines lépiotes, cet anneau coulisse le long du pied, comme une bague le long du doigt).

CARACTERE DIFFÉRENTIEL IMPORTANT :

— Les amanites mortelles ont une *volve*, c'est-à-dire un étui ou sac membraneux qui entoure le pied ; les lépiotes n'en ont jamais.

Il n'est pas question de présenter ici tous les échantillons qui composent le vaste clavier des lépiotes : nous nous contenterons d'en décrire sommairement les espèces que l'on rencontre le plus communément dans

les Alpes du Nord, en insistant sur leurs caractères les plus originaux.

• *LA LEPIOTE ELEVÉE OU GRANDE COULEMELLE (LEPIOTA PROCERA) : COMESTIBLE*

C'est la plus grande de toutes les lépiotes. A l'âge jeune, elle ressemble à une baguette de tambour. Son chapeau d'abord en forme d'œuf s'étale par la suite, et son revêtement se déchire en larges écailles. Au centre, on remarque un petit mamelon brun. Le pied creux et bulbeux est sillonné de petites flammèches brunes. On le sépare facilement du chapeau par simple retournement. L'anneau qu'il porte est épais, mobile et double : c'est pourquoi sa teinte est blanche au-dessus et brune au-dessous. Ce champignon affectionne les terres décalcifiées, les lisières de bois et les champs de céréales qui n'ont pas été déchaumés.

• *LA LEPIOTE DEGUENILLEE (LEPIOTA RHACODES) : COMESTIBLE*

Elle est facilement reconnaissable à son large chapeau à peine mamelonné qui se craquelle en larges écailles fixées par de fines fibres rayonnantes. Le pied, plus court que dans l'espèce précédente, est creux, cotonneux à l'intérieur et très bulbeux à la base. Détail caractéristique : la chair, d'abord blanche, devient rouge à la cassure.

• *LA LEPIOTE EXCORIEE (LEPIOTA EXCORIATA) : COMESTIBLE*

Le revêtement de son chapeau se déchire en petites plages soyeuses fauve pâle, se détachant nettement sur un fond crème. Les lamelles sont blanches, le pied assez grêle par rapport au chapeau, creux, un peu bulbeux à la base, et porte un anneau mobile. La chair est blanche et de saveur agréable. C'est un bon comestible qui émaille la plupart des prairies savoyardes.

• *LA LEPIOTE PUDIQUE (LEPIOTA NAUCINA) : COMESTIBLE*

On la rencontre dans les jardins, les terres cultivées, et les pâturages riches en humus.

**TOUT L'APPAREILLAGE
ÉLECTRIQUE D'INSTALLATION
AUX MEILLEURES CONDITIONS**

Ets BUENERD

ELECTRICITÉ

Face au Théâtre 38-VOIRON

*Pour vos lunettes . . .
. . . un Spécialiste*

A. David-Henriet

Opticien Diplômé

1, Av. Dugueyt-Jouvin, VOIRON
20, Rue de l'Hôtel de Ville - LA COTE-ST-ANDRÉ

Son chapeau blanc passe successivement par les trois formes suivantes : ovoïde, hémisphérique, puis étalé. Les lamelles, d'abord blanches, prennent ensuite une teinte caractéristique rose-chair. Le pied creux et renflé à la base, porte un mince anneau blanc. Sa chair molle, de saveur douce et agréable, en fait un excellent comestible.

• **LA LEPIOTE A ECAILLES AIGUES**
(LEPIOTA ACUTESQUAMOSA) :
COMESTIBLE TRES MEDIOCRE

Son chapeau de teinte fauve est hérissé de fines écailles verticales et pointées. L'odeur forte de sa chair rend ce champignon inconsommable.

• **LA LEPIOTE EN BOUCLIER**
(LEPIOTA CLYPEOLARIA) :
COMESTIBLE

Le chapeau de cette espèce, mameonné au centre, porte de petites écailles brunes. Il ressemble au bouclier circulaire des anciens guerriers. Le pied porte un anneau floconneux et, dans la partie au-dessous, de petites mèches laineuses. L'odeur de la chair rappelle un peu celle de la poire. Ce champignon se rencontre assez fréquemment dans les bois à l'automne.

• **LA LEPIOTE A CRETES**
(LEPIOTA CRISTATA) :
NON COMESTIBLE

Variété de petit format, à odeur désagréable qui la rend immangeable et lui a valu le qualificatif peu engageant de « lépiote puante ». On la reconnaît en outre à son chapeau qui porte un mamelon presque noir cerclé de petites écailles brun-roux.

• **LA LEPIOTE BRUNE**
(LEPIOTA HELVEOLA) :
VENENEUSE

Elle présente un chapeau d'abord arrondi, puis plat, de teinte rose-ocracé portant au centre un îlot brun, entouré de flocons de même teinte. Les lamelles sont blanches. Le pied porte un anneau fragile et détail d'identification très important, *SE TACHE DE ROSE AU FROISSEMENT*. Cette espèce de petite taille ne pousse pas dans les bois, mais dans les prés, les jardins et les parcs. Elle a causé en diverses régions de France des empoisonnements parfois mortels. Les mycologues recommandent également de tenir pour suspectes plusieurs petites lépiotes encore mal connues dont la chair rosit aussi au froissement. Si par hasard, au cours de vos sorties, vous rencontriez des spécimens de ce genre, considérez-les toujours comme dangereux, et rejetez-les !

et maintenant, LES ROSES

Ces champignons dont la valeur culinaire est hautement appréciée appartiennent à une vaste famille que l'on désigne sous le nom d'agaries, de psaliettes ou de pratelles. Leurs caractères fondamentaux sont les suivants : chapeau se séparant facilement du pied et portant des lamelles dont la teinte varie du rose au brun chocolat. Posé sur une feuille de papier blanc, le chapeau dépose des sponges de couleur brun pourpre ou violette. Le

pied porte un anneau, mais n'a jamais de volve à la base.

Des imprudents ont pu quelquefois confondre le « Rosé des prés » avec l'amanite printanière, forme blanche de l'amanite phaloïde mortelle.

C'est surtout lorsque les champignons sont encore à l'état d'œuf que les confusions sont possibles pour ceux qui, négligeant l'observation minutieuse des caractères botaniques, font des déterminations « à vue de nez ». C'est pourquoi je recommande toujours, lorsqu'on cueille des « Rossés » à l'état jeune, à un stade où les lamelles ne sont pas encore visibles de l'extérieur, de casser un coin du chapeau afin de bien vérifier si leur teinte est rose. Des lamelles blanches pourraient révéler la présence de l'amanite printanière mortelle.

On a l'habitude de classer dans les ouvrages de mycologie les agarics selon la couleur que prend leur chair au frottement. C'est ainsi que l'on distingue *LES AGARICS ROUGISSANTS* (type « Rosé des prés ») des *AGARICS JAUNISSANTS* (type « Agaric des bois »). Pour guider utilement les récolteurs dans leurs cueillettes, nous adopterons ici une division moins scientifique en les classant selon leur habitat préféré.

CEUX DES PRES

• **LA PSALLIOTE DES CHAMPS** ou « **ROSE DES PRES** » (*Agaricus campester*). Ce champignon connu de tous pousse en abondance dans les pâtures aux endroits fumés par les troupeaux.

• **LA PRATELLE DES JACHERES** ou **BOULE DE NEIGE** (*Agaricus arvensis*). Cette espèce peut atteindre de très grandes dimensions. Poussant en cercles dans les prés, elle se signale de loin à l'attention des chercheurs. On remarquera que son anneau double est formé de deux couches bien distinctes, la membrane inférieure ayant la forme étoilée d'une roue dentée.

La chair a tendance à jaunir à l'air en donnant des plages citron qui virent ensuite au roux. C'est un bon comestible, intéressant par sa grande taille.

• **L'AGARIC JAUNISSANT** (*Agaricus xanthodermus*). Ce champignon est souvent confondu en Savoie avec le Rosé des prés. Il ne faut pas le consommer car il est indigeste, et peut même causer des troubles digestifs. Son chapeau à surface soyeuse et lisse est d'abord tronqué au sommet en forme de trapèze, puis il s'étale en prenant une teinte blanc sale. Les lamelles ont une teinte analogue à celle de l'agaric des champs et le pied porte un anneau blanc épaisse en un rebord non dentelé. La chair a une odeur peu agréable qui rappelle l'encre ou la teinture d'iode.

Caractère fondamental : la chair **JAUNIT INSTANTANÉMENT** au toucher, à **LA BASE DU PIED**, ainsi que **sous le revêtement DU CHAPEAU**. Avec un peu d'attention, on ne peut donc pas se tromper.

CEUX DES BOIS

• **L'AGARIC DES FORETS** (*Agaricus silvaticus*) : on le rencontre dans toutes les forêts de conifères de Savoie. Son chapeau blanchâtre ou jaunâtre est couvert au centre d'écaillles plaquées d'un brun rougeâtre. Son pied qui est long, rapidement creux, porte un anneau simple et floconneux placé bas. Type des spaliottes comestibles à chair fortement rougissante, ce bel agaric prend une teinte qui peut aller jusqu'au rouge sang lorsqu'on frotte le pied.

• **L'AGARIC DES BOIS** (*Agaricus sivilcola*) : son pied élancé, renflé à la base et se tachant de jaune avec l'âge, porte un chapeau satiné, blanc, puis jaune pâle et à bord mince. L'anneau membraneux est double : il s'évase en collerette autour du pied. On remarquera que les lamelles n'ont pas la couleur vive du Rosé des prés, mais une teinte d'abord blanche, puis gris rosé. C'est un excellent comestible, dont la chair exhale une odeur finement anisée.

• **L'AGARIC AUGUSTE** (*Agaricus augusta*) : il est facilement reconnaissable à son chapeau énorme, presque sphérique au début et d'un beau brun-roux, que lui donnent de nombreuses écailles pelucheuses. Sa chair

jaunit comme chez le précédent et sent aussi l'anis. On rencontrera ce bon comestible dans les aiguilles d'épicéa qui constituent son habitat favori.

CEUX DES JARDINS

• **L'AGARIC DES JARDINS** (*Agaricus bisporus*) : cclui-là, vous ne le rencontrerez pas dans l'herbe, mais sur le sol nu, dans les lieux fumés et humifères (champ de tabac). Son chapeau brun sale, couleur de terre, est recouvert de fibrilles brunes. Les lamelles prennent rapidement une teinte brun-foncé. Le pied blanc, trapu, non bulbeux, porte un anneau épais adhérant à la chair du pied par une fine membrane lorsqu'on l'arrache. La chair de ce champignon comestible se teinte de rouge, puis de brun au froissement.

Tels sont les principaux agarics que vous rencontrerez dans les Alpes du Nord. Il y en a d'autres ! Limitez-vous aux six espèces comestibles décrites dans cet article. Leur haute valeur gastronomique permet à tous les bons « cordons bleus » de savoureuses préparations culinaires.

Roger GIREL.

Sur trois Psilocybe Deux Hebeloma nouveaux

Observations sur le genre

SUR TROIS PSILOCYBE

Par H. S. C. HUIJSMAN (*)

Bôle, Ne., Suisse
(Avec 14 figures dans le texte)

Description de **Psilocybe callosa** (Fr. per Fr.) Quél., espèce oubliée et mal connue, et de deux espèces nouvelles.

PSILOCYBE CALLOSA (Fr. per Fr.) Quél. —
Figs. 1-5

Agaricus callosus Fr., Observ. mycol. 2: 180. 1818. — *Agaricus callosus* Fr. per Fr., Syst. mycol. 1: 292. 1821. — *Coprinarius callosus* (Fr. per Fr.) Kumm., Führ. Pilz. 69. 1871. — *Psilocybe callosa* ("callosus") (Fr. per Fr.) Quél. in Mém. Soc. Emul. Montbéliard, 2^e Série, 5: 257. 1872. — *Geophila callosa* (Fr. per Fr.) Quél., Ench. Fung. 115. 1886.

Chapeau 14-25 mm, obtusément conique ou convexe, généralement avec un mamelon saillant, non hygrophane, à revêtement subvisqueux, à faible structure radiaire, parfois gercé ou subrimeux, jaune paille assez pâle (vers Expo. A72, 74), plus foncé au centre (Expo. A76), souvent avec des débris vélaires jaunâtres en petits lambeaux pelucheux à la marge droite. Lames assez espacées, 22-29 lames, lamellules de 1 ou 2 longueurs, larges et largement arrondies - ou subémarginées - adnées, à arête concolore et subhorizontale, gris-violacé peu fon-

cé (vers Expo. D41). Pied 40-70 × 1,5-2,5 mm, subflexueux, devenant fistuleux, lentement aminci de haut en bas, subradican, à partie enfoncée velue-strigueuse et fauveâtre, chatoyant, pruineux au sommet, aranéo-fibrilleux sur la base, jaunâtre pâle (± Expo. A72).

Chair épaisse et blanche dans le centre du chapeau, concolore à la surface à l'extérieur du pied, sauf à l'insertion des lamelles où la couleur est franchement olivâtre, lavée de fauve-olivâtre à l'intérieur du pied ; odeur et saveur insignifiantes. Sporée noirâtre-pourpré, presque noire. Spores 10-12 × 6,2-7,8 µ, elliptiques, violacé pâle sous le microscope, à paroi assez épaisse, assez transparantes, à grand pore souvent un peu oblique. Basides 26-33 × 10-12,5 µ, bouclées à leur base, tét拉斯poriques, subclaviformes ou faiblement élargies vers leur sommet. Arête des lamelles subhétéromorphe (avec quelques basides dispersées entre les cystides). Cheilocystides 22-46(-54) × 7-10 × 3-4 µ, ventrues dans leur moitié proximale, à col cylindrique ou un peu rétréci vers le sommet obtus.

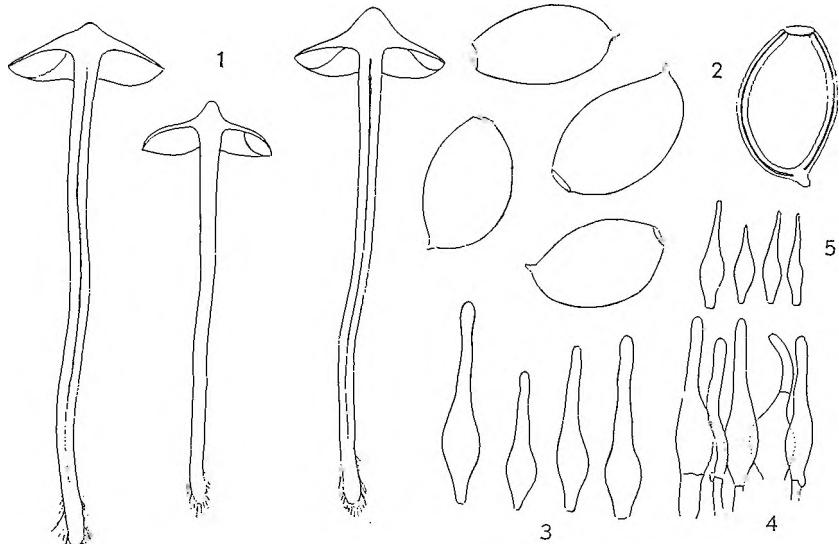
Pleurocystides ou chrysocystides absentes. Epicutis mince, à hyphes couchées d'un diamètre de 1,5-2 µ, emmêlées, légèrement gélifiées. Hypoderme non subparenchymateux, à hyphes larges, radiales, d'un diamètre de 12-36 µ. Chair à hyphes vasiformes assez fréquentes. Caulo-

cystides ressemblant aux cheilocystides, mais de forme plus variable. Boucles nombreuses.

En quantité dans un champ inculte à Nans-les-Pins (Var, France) ; le 28 septembre 1960, leg. H. S. C. Huijsman (L.).

J'attribue le champignon de Nans-les-Pins à l'*Agaricus callosus*, telle que cette espèce a été décrite par Fries dans *Observationes mycologiques*

(I.c.). La description friésienne dans *Systema mycologicum* (I.c.) est collective et renferme, en outre, *A. semilanceatus* Fr. per Secr., traité séparément par cet auteur dans *Epicrisis 230-231. 1838* (comme, d'ailleurs, dans *Obs. myc.*). Il est probable que Quélet (meilleure description : Fl. mycol. 65. 1888) a eu en mains la même espèce. Une description moderne m'en est inconnue.



Figs. 1-5. — 1-4. *Psilocybe callosa* (Fr. per Fr.) Quel.
1. Section médiane de trois carpophores ($\times 1$). 2. Cinq
spores ($\times 1540$). 3. Cheilocystides ($\times 500$). 4. Caulocys-
tides ($\times 500$). — 5. *Psilocybe semilanceata*. Cheilocystides
($\times 500$; à titre de comparaison).

Je profite de l'occasion pour appuyer sur le fait qu'il ne faudrait jamais négliger de consulter *Observationes de Fries* dans tous les cas où cet auteur s'y réfère dans *Systema*. Très souvent *Observationes* donne nombre de détails qui sont laissés dans l'obscurité dans les diagnoses trop serrées de *Systema*. On peut dire que *Observationes* est à *Systema* ce que *Monographia* de Fries est à *Hymenomycetes europaei*.

Psilocybe callosa est très proche de *P. semilanceata* (Fr. per Secr.) Kumm. mais s'en écarte au premier coup d'œil par la forme du chapeau, non élevée-conique et non pointue, par sa couleur plus pâle et par ses lamelles plus largement adnées et non ascendentes. Sous le microscope *P. callosa* se sépare de l'autre par les spores un peu plus courtes et surtout par les cheilocystides beaucoup plus grandes et à col cylindrique ou subcylindrique, tandis que le col de ces organes de *P. semilanceata* s'atténue progressivement vers le sommet (fig. 5).

nis. Typus in Herb. Lugd. Batav. (L 958. 91-256).

Chapeau 12-30 mm, hémisphérique-convexe, faiblement campanulé-convexe ou plan-convexe, subhygrophane, par exception strié à la marge brun-ocracé-olivacé sale par l'humidité (Expo. D86, ou même E83, au centre ; D84, ou encore plus foncé vers la marge), par le sec beige-alutacé ou beige-alutacé-brunâtre, nuancé de jaune dans la région discale, souvent aréolé-crevassé ou aréolé-rivuleux, parfois cerné à l'extrême bord de vestiges d'une voile blanc. Lames peu serrées, lamelles 18-30, lamellules de 2 ou 3 longueurs, assez larges et largement adnées, parfois à dent subdécurrente, d'abord beige-brunâtre, bientôt brun-purpurin, puis devenant purpurin-noirâtre (Expo. E62, puis vers H62, 63) ; arête finement crénelée et blanche. Pied 20-45 X 1,5-3 mm, égal, subcylindrique, parfois bulbilleux à la base, farci puis creux, fibrilleux-subtomenteux, à sommet pruineux-pulvérulent, sans trace d'une formation annulaire, crème, crème-alutacé, devenant brun sale vers la base.

Chair moyennement épaisse dans le chapeau, subconcolore, pâlissant par le sec ; odeur faible, mal definissable. Sporée noir-purpurin. Spores 12,8-15,8 (-17,2) X 7,8-9,3 μ , ellipsoïdes ou parfois faiblement citriformes, à pore net, non opaques, brun violacé peu foncé sous le microscope. Cheilocystides nombreuses, 25-43 X 7-11,5 μ , hyalines, sublagéniformes, ventrues en

PSilocybe MERDICOLA

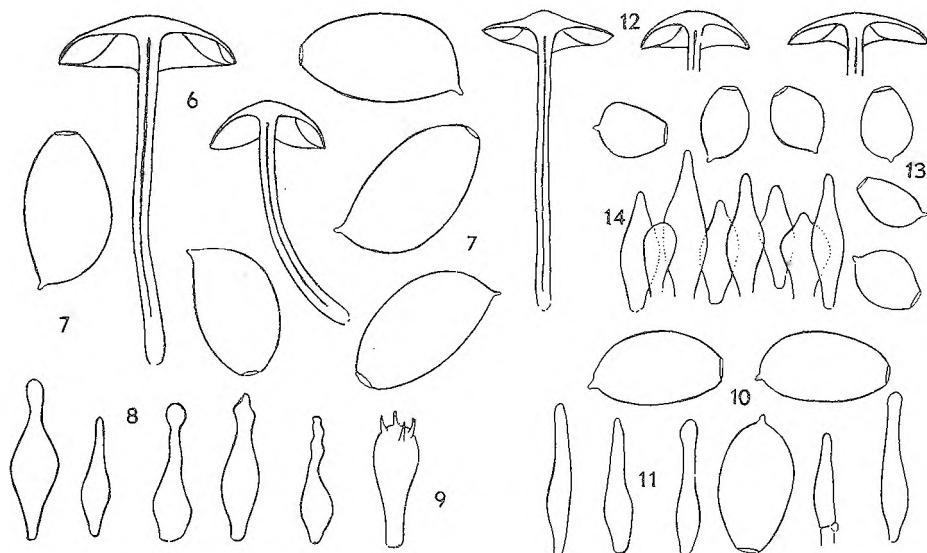
Huijsm., spec. nov. — Figs. 6-11

? *Stropharia merdaria* f. *macrospora* F. H. Möll.,
Fungi Faeröes 1: 195 fig. 88A. 1945.

Psilocybe merdariae peraffinis, differt absen-
tia reliquarum veli ad stipitem, sporis majoribus,
cheilocystidiis obesioribus ad basin. In sterquilin-

bas, à col peu allongé, souvent capitulé ou clavulé au sommet. Pleurocystides ou chrysocystides absentes. Basides tétrasporiques, subclaviformes, $28-34 \times 10,5-13 \mu$. Trame des lamelles subrégulière. Epicutis d'une épaisseur de $50-70 \mu$ à hyphes étroites, subhorizontales et noyées dans un mucilage, reposant sur un emmêlement d'hyphes aérières d'un diamètre d'environ 9μ . Boucles peu nombreuses.

Commun en été dans le Jura neuchâtelois à une altitude d'environ 1 000 m; sur les vieux crottins de cheval, les excréments desséchés, etc.; le 1^{er} juin 1959, leg. F. Marti et H. S. Huijsman aux Bayards (Canton de Neuchâtel, Suisse) (type : L 958.91-256), retrouvé par l'auteur dans le même canton dans plusieurs localités.



Figs. 6-14. — 6-9. *Psilocybe merdicola* Huijsm. 6. Sections médianes de deux carpophores ($\times 1$). 7. Cinq spores ($\times 1540$). 8. Cheilocystides ($\times 500$). 9. Un basidium ($\times 500$). — 10-11. *Psilocybe merdaria* (à titre de comparaison). 10. Trois spores ($\times 1540$). 11. Cheilocystides ($\times 500$). — 12-14. *Psilocybe xeroderma* Huijsm. 12. Trois sections médianes ($\times 1$). 13. Six spores ($\times 1540$). 14. Cheilocystides ($\times 500$).

C'est seulement dans les jeunes primordiums, au chapeau dépassant à peine un diamètre d'un millimètre, que l'on trouve encore le bord piléique réuni au pied par un voile tenu. Peu après, dès que le chapeau commence à s'étaler, il se produit une rupture circulaire à l'attache du voile au pied, si bien que le bord du chapeau emporte les pauvres débris vélaires dont le pied reste totalement dépourvu. C'est justement le manque complet de vestiges vélaires au stipe qui me retient, au moins provisoirement, de considérer *Stropharia merdaria* f. *macrospora* F. H. Möll. (I.c.) comme synonyme de *P. merdicola*.

En dehors du faible développement du voile, *Psilocybe merdicola* se distingue de *P. merdaria* par les spores constamment plus grandes et par les cheilocystides plus ventrues dans leur moitié proximale.

Möller affirme qu'il n'a jamais trouvé "this large-spored form" au Danemark. J'ai fait la même constatation pour la Hollande. Tout le matériel hollandais examiné, frais ou sec, appartient à *P. merdaria*, aux spores relativement petites (p. ex. $10,7-12,4 \times 6,5-7,5 \mu$) et aux cheilocystides peu ventrues.

La planche de *Stropharia merdaria* (Fr.) Quél.

dans Konrad et Maublanc (Ic. sel. Fung. pl. 54 fig. 2, 1930) représente bien, au moins en plus grande partie, *P. merdicola*. Sans doute, la plupart des zones annulaires ont été ajoutées après l'achèvement du dessin. Aussi, les mesures sporiques trouvées par Konrad (12-13 $\times 7,5-9 \mu$), s'accordent mieux avec celles de *P. merdicola* qu'avec celles de *P. merdaria*.

On peut facilement confondre *P. merdicola* et *P. coprophila* (Bull. per Fr.) Kumm. La couleur du chapeau du premier tire plutôt sur l'olivâtre, celle de l'autre plutôt sur le brun rougeâtre. Sous le microscope les spores de *P. coprophila*, même du matériel sec, ont plus de violet que les spores de *P. merdicola* et elles sont beaucoup plus opaques, ce qui est dû à leur contenu très émulsionné (à vérifier encore pour les spores fraîches). Enfin, *P. coprophila* est le seul *Psilocybe* européen à pleurocystides que je ne connaisse. Celles-ci, souvent couronnées d'une goutte figée, sont peu saillantes et dépassent à peine le niveau supérieur des basides.

PSilocybe XERODERMA

Huijsm., spec. nov. — Figs. 10-12
Psilocybe subgeneris *Deconicae*, pileo sicco vel humido, rufo-brunneo, hygrophano, ad mar-

ginem leviter striato, caccaino; vestigiis veli albi sparsis ad stipitem et marginem pilei; stipite nequaquam brevissimo; sporis in cumulo purpureonigris, parvis, 5,4-7,2 (-7,8) \times 4,3-5,4 \times 3,6-4,8 μ , poro lato; cheilocystidiis relative ventricosis, ventre 7-12 (-15) μ lato. In humo mixto composito. Typhus in Herb. Lugd. Batav. (L 956.110-431).

Chapeau 5-20 mm, convexe, plan-convexe ou très obtusément conique, hygrophane, sec ou humide, strié à la marge, d'un beau brun-rougeâtre ou brun-chocolat (vers Expo. H32, F32), pâlissant à partir du centre et devenant brun-alutacé-ocracé, avec des fibrilles vélaire blanches, soyeuses et fugaces à la circonférence. Lames subserrees, 22-30 lamelles, lamellules généralement de deux longueurs, arquées-subdécurrentes, fauve ou chocolat; arête crénée-denticulée et plus pâle. Pied 15-40 \times 1-2 mm, subflexueux, plein ou fistuleux, subégale, parfois légèrement feutré-tomenteux à la base, vaguement flocculeux-pruineux au sommet, avec des débris fugaces et blancs du voile, miel fauvâtre ou fauvâtre au sommet, plus foncé vers la base qui devient très obscure (Expo. H34, 32, J32) par le froissement ou avec l'âge.

Chair assez épaisse et paille sale dans le chapeau, subconcolore dans le pied; odeur et saveur subnulles. Sporée pourpre-noirâtre. Spores 5,4-7,2 (-7,8) \times 4,3-5,4 \times 3,6-4,8 μ , submitriformes, à pore large, à paroi assez épaisse, assez claires sous le microscope. Basides 16-23 \times 5-7 μ , tétrasporiques, subclaviformes, parfois à base subventrue. Cheilocystides nombreuses et rendant l'arête stérile, 24-35 (-40) \times (5-) 8-12 μ , subfusiformes ou sublagéniformes, franchement ventrues, à bec court, parfois piriformes ou vésiculeuses et pouvant atteindre alors un diamètre de 15 μ . Pleurocystides absentes. Trame des lamelles brunâtre, régulière, à hyphes larges, pouvant atteindre un diamètre de 20 μ . Epicutis en réseau mince à larges ouvertures, à mailles, épaisses de 10-20 μ , constituées d'hyphes accolées, à peine subgélifiées, incrustées, bouclées, d'un diamètre de 3-5 μ ; le tout reposant sur des hyphes emmêlées d'un diamètre de 6-7 μ .

Subcespitoeux ou subisolé sur un terreau généralement composé de toutes sortes de débris végétaux, dans les clairières et aux lisières des bois de Conifères mêlés d'essences feuillues. Assez commun dans la région jurassienne, mais toujours en petit nombre. Lougres (près de Montbéliard, Doubs, France), le 19 juin 1956 (type);

L 956.110-431), forme subcespitoeuse sous les pins de « La Perche », leg. H. S. C. Huijsman. Environs d'Oyonnax (Ain, France), de Neuchâtel (Suisse), etc.

Parmi toutes les espèces de *Psilocybe* indéterminables qui appartiennent au sous-genre *Deconica*, c'est *Psilocybe xeroderma* que j'ai rencontré le plus souvent et dont j'ai fait le plus de descriptions. *Psilocybe xeroderma*, répandu dans toute la chaîne du Jura, se trouve certainement ailleurs. C'est peut-être *P. xeroderma* qui a été figuré par Bresadola (Icon. mycol. pl. 866 fig. 1. 1931) sous le nom erroné de *Psilocybe physaloides* (Bull. per Mérat) Quél. Quoi qu'il en soit, la planche de Bresadola donne une très bonne idée de la plante décrite ici. *Geophilus hyperella* (Fr.) Kühn. & Rom. (Fl. an. 339. 1953) représente peut-être la même espèce. Cependant, ce n'est pas le vrai *Agaricus hyperebellus* Fr. (Elench. Fung. 1: 35. 1828) dont le pied est caractérisé ainsi : « stipes vix 1/2 unc. longus, filo tenuior ... basis bulbillosa ».

On peut séparer *P. xeroderma* de ses congénères par un ensemble de trois caractères.

- 1) Le chapeau, sec au toucher ou seulement humide, est dépourvu d'un épicutis gélifié ou subgélifié continu. (Sur les coupes tangentielles ou radiales on ne voit, par-ci par-là, que des faisceaux d'hyphes étroites, à peine subgélifiées, qui reposent sur ce qu'on pourrait nommer un hypoderme. Dans les scalps on peut constater que l'épicutis est un réseau à larges claires-voies qui retiennent facilement des bulles d'air.)
- 2) Les cheilocystides, fusiformes ou sublagéniformes en majeure partie, sont peu allongées et elles sont relativement ventrues [7-12 (-15 μ)].
- 3) Les spores sont petites (longueur moyenne de 6-7 μ) et ont un pore très large.

Deux Hebeloma nouveaux

Par H. S. C. HUIJSMAN (*)

Bôle, Ne., Suisse

(Avec 6 figures dans le texte)

Descriptions et figures de *Hebeloma cavipes* Huijsm. spec. nov. et de *Hebeloma colossus* Huijsm. spec. nov.

**QUINCAILLERIE GENERALE
PRODUITS METALLURGIQUES
ARTICLES MENAGERS**

Charles MASSIAGO

MOUTIERS - Tél. : 7.44 et 7.45

ALBERTVILLE

Bureaux-Entrepôts : Téléphone : 16-56

Magasin détail : Téléphone : 0-68

- DROGUERIE ROMET -

BROSSERIE - PARFUMERIE - COULEURS

FOURNITURES POUR

HOTELS - ENTREPRISES - Etc...



MOUTIERS — Tél. 64

HEBELOMA CAVIPES

Huijsman, spec. nov. — Figs. 1-3

Pileus 20-40 mm, planoconvexus, glutinosus, sordide-alutaceus. Velum abest. Lamellae haud plorantes. Stipes 20-40 × 4-7 mm, subcylindricus, percavus, ad apicem cavi flooco aculeato pendente praeditus, apice farinoso, duabus partibus inferioribus subglabrescentibus, albus. Caro alba; odor saporque subraphanoidei. Sporae 10-12,5 × 5,7-7 µ, amygdaliformes, verruculosae, apice satis acuto, papillato. Cheilocystidia numerosa 28-60 × 12,5 × 3,5-6 µ, sublageniformes, collo breve, apice subclavato. Numerosus in Cisteto. Typus in Herb. Lugd. Bat. (L 960.110-524).

Chapeau 20-40 mm, planoconvexe ou à mamelon très large et peu individualisé, devenant généralement un peu déprimé au centre, gluant, surtout dans la région discale, plutôt sec dans la zone marginale qui peut avoir un aspect satiné-glacé, beige-alutacé au centre (environ Expo. C63), beige pâle à l'ambitus (intermédiaire entre Expo. A61 et B81), à bord parfois cannelé, incurvé au début. Voile absent. Lames serrées, lamellules de 2 longueurs, arrondies au pied, peu largement adnées, argilacées à isabelle-grisâtre (Expo. B81, C81, allant vers C62); arête serrulée-denticulée, ne pleurant pas. Pied 20-40 × 4-7 mm, subcylindrique, subégale, souvent légèrement courbé vers la base, très creux, généralement avec une mèche pendante, en pointe, au haut de la cavité et avec une mèche pareille et dressée au bas, farineux au sommet jusqu'à la décrépitude, sur les deux tiers inférieurs de la longueur d'abord farineux ou farineux-tomentueux, puis glabrescent, strié, blanc et ne bruniissant point, même à la base. Chair blanche, assez épaisse dans le chapeau; odeur faible, de radis à la coupe, saveur faible de radis. Spores 10-12,5 × 5,7-7 µ, amygdaliformes au sommet papillé assez aigu, ponctuées-verruculeuses, à périspore non ou à peine visible. Basides tétrasporiques, 28-36 × 9-12,5 µ, souvent avec une constriction au milieu. Cheilocystides nombreuses, hyalines, d'une longueur de 28-60 µ, généralement sublageniformes, à ventre proximal, ne dépassant pas une largeur de 12,5 µ et à col assez court, d'un diamètre de 3,5-6 µ, qui se termine en une clavule qui peut atteindre un diamètre de 12,5 µ. Boucles : +.

Nans-les-Pins (Var, France), nombreux dans une Cistaie, le 7 octobre 1960, leg. H. S. C. Huijsman (type; L 960.110-524).

L'absence d'un larmoiement visible des lames, le manque d'un voile, l'odeur raphanoïde, les spores amygdaliformes à sommet subaigu, papillé, et les cheilocystides généralement ventrues à leur base suffisent à situer cette espèce dans le voisinage immédiat de **Hebeloma sinapizans** (Paul. per Fr.) Gill. Cette parenté est encore accentuée par le pied très creux et par l'appendice de tissu pendant dans la cavité, exactement comme chez **H. sinapizans**. Par ailleurs, **Hebeloma cavipes**, qui poussait en grand nombre sous les Cistes, dans une station d'une étendue de quelques centaines de mètres carrés, se distingue largement de **H. sinapizans** par le manque de squames du pied, la taille minuscule, l'odeur plus faible, les spores plus petites, moins ornementées, l'habitat dans une végétation ouverte, etc.

La Cistaie héberge nombre de petits **Hebeloma** qui, très probablement, ne sont pas liés à cette essence.

HEBELOMA COLOSSUS

Huijsman, spec. nov. — Figs. 4-6

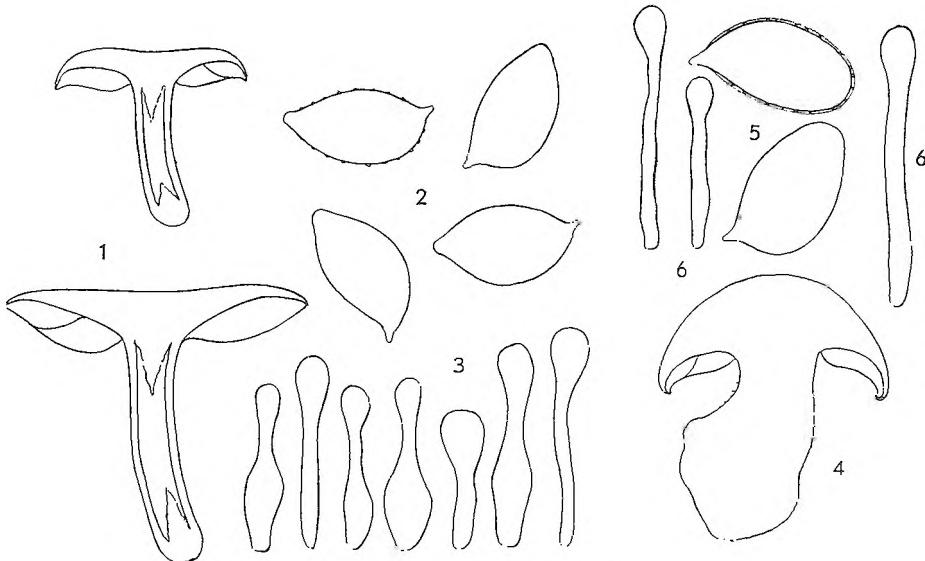
Pileus 60-125 mm, hemisphericus, convexus, vix viscosus, subtiliter innata reticulato-fibrillosus, sordide isabellinus. Velum abest. Lamellae plorantes. Stipes obesus, compactus, albus, praecipue media parte squamis recurvatis albis vel albidis ornatus, bulbo submarginato sordidulo. Caro pilei opima, alba, stipitis compacta, alba vel sordidula; odor saporque subraphanoidei. Sporae amygdaliformes, 10,8-12,4 × 6,4-7 µ, verruculosae, apice haud papillato, obtuso. Cheilocystidia numerosa, 45-72 × 7-11 × 3-5 µ, subcylindrica, apice subclavato. Gregarius in silva frondosa. Typus in Herb. Lugd. Batav. (L 960.110-171).

Chapeau 60-125 mm, hémisphérique, puis convexe, à la fin irrégulier à marge flexueuse, à peine visqueux, beige-isabelle (Expo. A82, B64), plus foncé au centre (au plus Expo. C64, 63), à chevelu inné à peine contrastant avec le fond et s'effaçant à 10-20 mm du bord qui est enroulé et pubescent. Voile absent, même sur les spécimens de peu de millimètres. Lames assez serrées et peu larges, lamellules de 2 ou 3 longueurs, arrondies - ou subémarginées - adnées, argilacé-isabelle, à arête denticulée-serrulée, larmoyante surtout dans la jeunesse, tachetée de brun dans la vétusté. Pied obèse, ne dépassant pas une longueur de 60 mm, atteignant un diamètre de 35 mm au sommet et de 50 mm dans le bulbe submarginé, plein, blanc, à squamules ou bandelettes squamuleuses, pleurantes, beige ou blanches, récurvées et grossières dans le milieu du pied, plus petites et plus serrées vers le bulbe qui est de couleur sale et indécise, plus fines et d'aspect furfuracé au sommet.

Chair ferme, compacte, très épaisse dans le chapeau, blanche, devenant tout au plus légèrement beige-isabelle dans le pied des vieux spécimens; odeur faible de radis, saveur faible de rave. Spores 10,8-12,4 × 6,4-7 µ, amygdaliformes, à sommet assez obtus et non étiré-papillé, verruculeuses, à périspore généralement mal visible et ne se décollant pas. Basides 36-43 × 9,5-11 µ, tétrasporiques, subclaviformes. Cheilocystides nombreuses, 45-72 × 7-11 × 3-5 µ, subcylindriques, clavulées à leur extrémité distale, bouclées à leur base.

Gréaire sous les arbres feuillus dans la forêt de la Ste Baume (Var, France), le 8 octobre 1960, leg. H. S. C. Huijsman (type; L 960.110-171).

L'absence d'un voile, même dans les individus très jeunes, l'odeur raphanoïde, le larmoiement des lames, voire des écailles du pied, les spores amygdaliformes au sommet non papillé, assez obtus et, enfin, les cheilocystides allongées, subcylindriques et clavulées, relèguent **Hebeloma colossus** dans un groupe d'espèces mal étudiées et mal connues qui gravitent autour de **H. crustuliniforme** (Bull. per St.-Am.) Quél.



(*) Associé honoraire, « Rijksherbarium », Leyde.

Figs. 1-6. — 1-3. *Hebeloma cavipes* Huijsman. 1. Deux sections médianes ($\times 1$). 2. Quatre spores ($\times 1540$); pour l'une d'entre elles seulement l'ornementation a été figurée, et encore, exclusivement au contour de la coupe optique; la périspore, mal visible, n'est pas indiquée sur le dessin. 3. Cheilocystides ($\times 500$). — 4-6. *Hebeloma colossus* Huijsman. 4. Section médiane d'un carpophore jeune et assez petit ($\times 05$). 5. Deux spores ($\times 1540$); même remarque que pour fig. 2, seulement, la périspore, étant mieux visible, a été figurée. 6. Cheilocystides ($\times 500$).

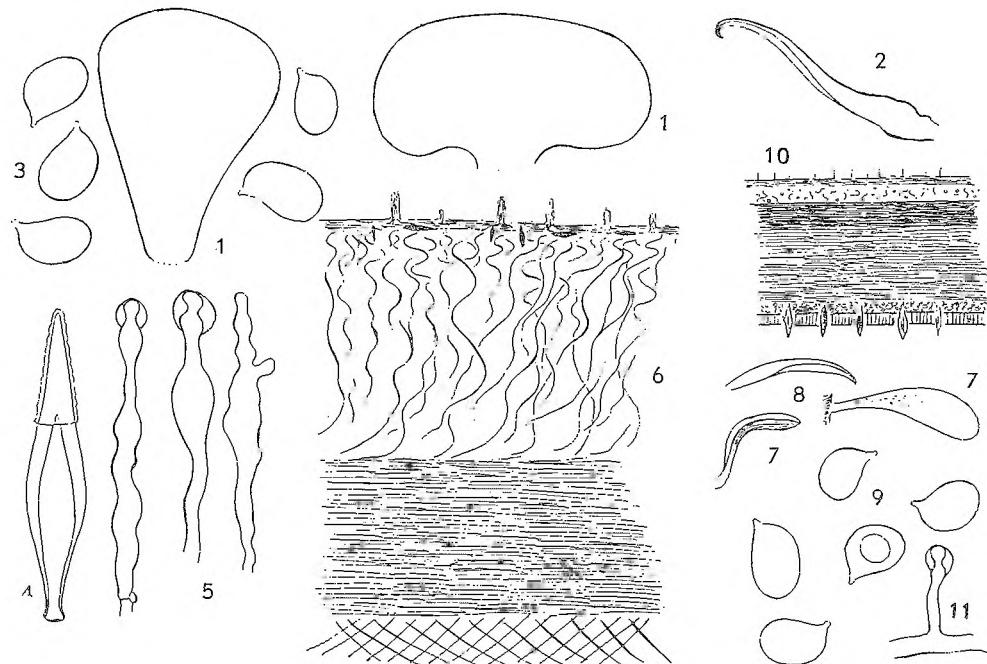
HOHENBUEHELIA REPANDA

Huijsman, spec. nov. — Figs. 1-6

Chapeau réniforme, conchoïde ou flabelliforme à marge enroulée, pouvant atteindre une longueur d'environ 100 mm, au revêtement sec au début et alors piqueté d'innombrables méchules blanches, piliformes ou plus ou moins étoilées, qui se détachent nettement sur le fond brun assez foncé (Expo. F64, 63, parfois un peu plus pâle) et qui s'enchevêtrent à l'arrière en un feutre, puis devenant gluant par la mise à nue d'une couche gélifiée. Lames serrées avec beaucoup de lamellules, étroites, descendantes sur le pied, blanchâtre ou jaunâtre pâle. Pied latéral, court ou rudimentaire, plein, parfois avec quelques rides prolongeant les lames, feutré-villeux. Chair assez mince dans le chapeau, charnue-élastique, blanche, à couche supérieure gélatineuse. Spores 5,7-6,7 \times 3,6-5 μ , hyalines, non amyloïdes, ellipsoïdes ou obovoïdes, parfois subréniformes. Basides à 4 stérigmates, 30-38 \times 6,5-7,5 μ , subcylindriques. Arête des lames stérile par des leptocystides irrégulièrement moniliformes, pouvant dépasser une longueur de 60-70 μ , bouclées à leur base et souvent enrobées à leur sommet d'une boule de substance durcie qui peut atteindre un diamètre de 16 μ . Pleurocystides de deux sortes : 1) des leptocystides basidiiformes dispersées à extrémité distale capitulée et 2) des lamprocystides (= metulae) très nombreuses, mesurant de 68-110 \times 10-20 μ , émergeant de 20-40 μ , fusiformes ou subuliformes, très cuspidées, à paroi très épaisse et réfringente, faiblement jaunie et à partie supérieure souvent incrustée d'un capuchon rugueux.

Sous-hyménium très mince. Trame des lamelles subrégulière, dense, à hyphes flexueuses d'une largeur d'environ 3-4 μ . Trame du chapeau à trois couches distinctes : 1) la couche inférieure, la trame proprement dite, plus épaisse que les autres assises et constituées d'hyphes emmêlées, dépourvues de pigment, d'un diamètre de 4-8 μ ; 2) la couche moyenne, relativement mince, à hyphes surtout radiales, à pigment brûâtre de nature vacuolaire, plus étroites et plus serrées les unes contre les autres que dans la couche sous-jacente; 3) la couche supérieure, fortement gélifiée, d'une épaisseur de 500-700 μ et parcourue d'hyphes bouclées, parfois ramifiées, d'un diamètre de 2-3,5 μ , dressées presque perpendiculairement ou montant en vrière et s'enchevêtrent à la partie supérieure (immédiatement au dessous de l'épicutis), où la gélification est moindre. Epicutis atteignant à peine une épaisseur de 25 μ , constitué d'hyphes d'un diamètre de 2-3 μ , subemmêlées, subradiales, non ou seulement subgélifiées et donnant naissance à des faisceaux d'hyphes accolées et dressées qui peuvent atteindre une longueur de 100 μ et qui passent à un enchevêtrement d'hyphes dans la partie postérieure du chapeau. De nombreuses pilocystides, parfaitement incluses, couchées ou dressées, mesurant de 55-90 \times 5-9 μ , subuliformes ou sétiformes, franchement jaunies, subidentiques aux lamprocystides des lamelles, se trouvent épargnées au niveau de la base de l'épicutis.

Après la diffluence de ce dernier, l'enchevêtrement supérieur de la couche gélifiée de la chair et les pilocystides constituent la couche externe



Figs. 1-11. — 1-6. *Hohenbuehelia repanda* Huijsm. 1. Contours carpophores ($\times 1$). 2. Section médiane ($\times 1$). 3. Cinq spores ($\times 1540$). 4. Lamprocystide des lamelles ($\times 500$). 5. Leptocystides ($\times 500$). 6. Coupe radiale de la partie supérieure du chapeau, légèrement schématisée ($\times 50$) ; de haut en bas : a) l'épicutis à hyphes couchées avec des faisceaux d'hyphes dressées (les mèches piliformes); b) la couche gélifiée à hyphes ascendentes en spirale, subenchevêtrées sous l'épicutis ; entre l'épicutis et la couche gélifiée on voit des lamprocystides incluses qui vont faire partie de la couche extérieure du revêtement pliéique dès la diffinence de l'épicutis ; c) la couche à hyphes parallèles, radiales, à pigment vacuolaire brunâtre ; d) seulement affleurante, la trame proprement dite à hyphes emmêlées. — 7-11. *Hohenbuehelia spatulina* Huijsm. 7. Deux fructifications ($\times 1$) ;

l'une (à droite) non coudée, vue d'en haut, à axe courbé un peu latéralement ; l'autre, coudée, vue en profil. 8. Section médiane du carpophore à droite. 9. Spores ($\times 1540$). 10. Coupe radiale du chapeau, légèrement schématisée ($\times 50$) ; de haut en bas : a) l'épicutis à hyphes couchées, surmonté, ça et là, d'extrémités d'hyphiques séparées et dressées ; b) la couche gélifiée très mince à hyphes emmêlées ; c) la trame proprement dite à hyphes radiales, parallèles, à portion supérieure plus dense que l'autre et, en même temps, plus foncée, probablement par la présence d'un pigment vacuolaire ; d) le sous-hyménium remarquablement épais ; e) l'hyménium avec de nombreuses lamprocystides saillantes qui naissent au niveau de la base du sous-hyménium. 11. Une leptocystide du revêtement piléique ($\times 500$), qui est infinité mûrément développée que la plupart d'entre elles.

du revêtement piléique. Trame pédiculaire à texture identique à celle de la couche 1) de la trame piléique et engainée dans une couche d'hyphes parallèles, prolongeant les hyphes de la couche 2) ; le tout généralement enveloppé d'un feutre, analogue à celui qui recouvre la partie postérieure du chapeau ; caulocystides nombreuses à la base du feutre et ressemblant aux lamprocystides des lamelles, mais de couleur beaucoup plus foncée, parfois même brune.

Assez commun aux environs de Nans-les-Pins (Var, France), pendant la première moitié d'octobre 1960, isolé ou subisolé sur du bois enfoui ou sur de vieilles racines, subimbriqué sur des souches en décomposition de *Pinus halepensis*. Probablement aussi sur d'autres essences. Récolte du type (L 960.110-307), le 10 octobre 1960, près de Nans-les-Pins par H. S. C. Huijsman.

La planche de Bresadola (Icon. mycol. pl. 292, 1928), se rapportant à une espèce des bois de pins sous le nom de *Pleurotus geogenius* (DC. apud Fr.) Gill., donne une idée parfaite de *Hohenbuehelia repanda*. Les mesures sporiques ($8-9 \times 4-4,5 \mu$), dont fait mention Bresadola, cadrant mal avec celles de l'espèce de Nans-les-

Pins, il serait imprudent, pour l'instant, de considérer *Pleurotus geogenius* sensu Bres, comme synonyme de *H. repanda*. En outre il serait peu judicieux d'assimiler, a priori, à l'*Agaricus geogenius* DC. apud Fr. (Epicr. 134. 1838), « pileo subinfundibuliformi », l'espèce du Trentin de même que celle du Var qui, l'une et l'autre, ont le chapeau étalé (1). On pourrait encore incliner à identifier *H. repanda* avec *H. petaloïdes* (Bull. per Fr.) S. Schulz., bien que cette dernière espèce préfère les arbres feuillus et qu'elle ait la couleur du chapeau moins foncée. Toutefois, essayant de comparer de près l'espèce de Nans-les-Pins à *H. petaloïdes* on se heurte à la difficulté que ce dernier est encore mal défini et

(1) Ayant pu étudier tout récemment du matériel authentique de Bresadola conservé à Stockholm, grâce à l'obligeance du Dr. S. Ahlner, j'ai obtenu la conviction que la planche de l'auteur italien (Fungi trident. pl. 50. 1884 et Ic. Myc., I.c.) ne se rapporte pas à *H. repanda* mais à *H. ricknii* (Kühn. (nomen alternativum in Bull. Soc. Nat. Oyonnax 8: 75. 1954).

Microscopiquement *H. ricknii* se distingue facilement de *H. repanda* par les spores sensiblement plus allongées ($7-9,2 \times 4-2,5,3 \mu$) et par la couche piléique gélifiée beaucoup plus mince ($70-150 \mu$), à hyphes subhorizontales, très lentement ascendantes.

qu'il a été confondu couramment avec certains de ses congénères. En voici trois exemples dont on pourrait multiplier facilement le nombre. 1) Schulzer von Müggenburg (*in Verh. zool.-bot. Ges. Wien* 16: 45. 1866), l'auteur du « barbare » Hohenbuehelia (voir Becker *in Rev. Mycol.* Paris 24: 445. 1959) a désigné *H. petaloïdes* comme espèce-type du genre; par contre l'espèce qu'il a décrit sous ce nom est probablement *H. geogenia* (DC. apud Fr.) Sing. 2) Un auteur aussi averti que J. E. Lange a commis une erreur pareille en figurant *H. geogenia* sous le nom de *Pleurotus petaloïdes* (Bull. per Fr.) Quél. (*Fl. Agar. dan.* 2: pl. 65 fig. E. 1936). 3) A la suite de leurs récoltes, Corbière et Heim (*in Mém. Soc. nat. Cherbourg* 40: 100. 1929) sont arrivés à la conclusion que « *Pleurotus geogenius* n'est qu'une forme de *P. petaloïdes* ».

Pour y voir plus clair, il y a lieu de se référer à Kühner (*in Bull. Soc. Nat. Oyonnax* 8: 78. 1954) qui a été le premier à délimiter nettement *H. geogenia* sous le nom de *Geopetalum geogenium* (DC. apud Fr.) Pat. Or, Kühner a démontré, ce qui est d'une importance capitale, que la couche gélifiée qui surmonte la trame piléique proprement dite « est formée d'hypses obliquement ascendantes dans sa partie inférieure, s'emmêlant vers le haut ». J'ai pu vérifier cela sur du matériel provenant de Compiègne (Oise) et d'Oyonnax (Ain).

En revenant maintenant à *H. petaloïdes*, il me semble préférable de comprendre cette espèce telle que celle-ci est conçue, par tradition, par la plupart des mycologues français, et qu'elle a été figurée par Bulliard [*Herb. Fr.* pl. 557 fig. 2. 1791, non pl. 226. 1784; Fries (*Syst. mycol.* 1: 185. 1821 et *opera posteriora*) se réfère aux deux planches à la fois] ainsi que par certains auteurs plus récents, par exemple par Konrad et Maublanc (*Icon. sel. Fung.* 4: pl. 307. 1937, sporis exclusis). En pratiquant des coupes microscopiques du chapeau de *P. petaloïdes*, ainsi défini, la texture de la couche gélifiée se révèle tout à fait différente de celle de *H. geogenia*, mais identique à celle qu'a figurée R. Maire (*in Bull. Soc. mycol. Fr.* 46: 220. 1930, *H. petaloïdes* sub nomine *Pleurotus auriscalpium*). En effet, les hypses parcourant le gélin ne montent pas vers l'épicutis mais sont couchées radialement, parallèles à la surface piléique.

En comparant, sous un même couvre-objet, une coupe radiale du chapeau de *H. petaloïdes* à une coupe pareille de *H. geogenia*, la différence est incontestable. Lorsque l'on compare des coupes piléiques transversales de ces deux espèces, la différence devient évidente au plus haut degré. Tandis que la couche gélifiée de *H. petaloïdes* ne présente guère, dans ce cas, que de petits ronds, les hypses coupées perpendiculairement sur leur axe, on ne voit, chez l'autre espèce, que des hypses montant droit ou en tire-bouchon vers l'épicutis.

Impossible donc de faire de *H. repanda*, à constitution du gélin comparable à *H. geogenia*, une forme ou une variété de *H. petaloïdes*. En réalité, la comparaison attentive de la couche gelatineuse de *H. repanda* avec celle de *H. geogenia* ne donne pas une identité parfaite. Notamment, dans les coupes radiales, les hypses du gélin montent obliquement et assez lente-

ment vers l'épicutis chez *H. geogenia*, tandis que la direction générale des mêmes hyphes de *H. repanda* est verticale ou à peu près. De plus, dans mes récoltes personnelles, l'épaisseur de la couche gelatineuse de *H. geogenia* ne dépasse pas 200 µ (Kühner, I.c.: 240 µ), pour osciller entre 500 et 700 µ chez l'autre. Il ne semble pas exclu que *Geopetalum geogenium* var. *queletii* Kühner (*apud* Kühner & Romagnesi, Fl. an. 70 fig. 120. 1953; *in Bull. Soc. Nat. Oyonnax* 8: 80. 1954), pour lequel l'auteur a donné les mêmes caractéristiques de la couche gelatineuse que présente *H. repanda* n'en soit qu'une forme ou une variété chétive des bois feuillus.

L'anatomie de l'espèce décrite est très compliquée. Il convient de remarquer que la couche gélifiée du chapeau peut descendre sur le pied qui, d'ailleurs, est ici plutôt une prolongation stérile du chapeau qu'un organe bien différencié. Même, dans certains cas, le gélin se poursuit vers la base du pied jusqu'à la face ventrale du carpophore.

Hohenbuehelia repanda se distingue des espèces affines par : le port pleurotoïde et non « géogénoïde », la couleur du chapeau relativement très foncée, les mèchules épicuticulaires qui font penser aux poils étoilés de certains Primulaceae (p. ex. *Androsace alpina*), la texture et l'épaisseur de la couche gélifiée piléique, les spores assez petites et sa préférence pour le bois de pins.

Sur la plupart des échantillons récoltés, l'épicutis s'était évanoui si bien que la couche gélifiée était à nu. Ayant séjourné à Nans-les-Pins pendant une période exceptionnellement pluvieuse, je suppose que, dans des conditions normales, on trouve généralement l'épicutis intact.

HOHENBUEHELIA SPATULINA

Huijsm., spec. nov. — Figs. 7-11

Carpophori anguste spatulaeformes, stipitati, pusilli. Pileus 5 mm latus, siccus, subtomentosus, sordide ochraceus, (« café-au-lait »). Lamellae confertae, attenuato-decurrentes, albidae. Stipes lateralis, bene evolutus, solidus, albidus, villosolus. Caro carnoso-elastica, concolor. Sporae 4,5-6,4 × 3,6-4,3 µ, hyalinae, ellipsoideae vel subreniformes, haud amyloideae. Basidia tetraspora. Cheilocystidia et pleurocystidia ut in *H. repanda* sed minora. Stratum gelatinosum sub cuto pilei pertenue, 40-50 µ, ex hyphis maxime intertextis. Duo carpophori in ligno putrido arboris frondosae. Typus *in Herb. Lugd. Bat* (L 960.110-013).

Carpophores étroitement spatuliformes ou pétiliformes à axe courbé latéralement ou coudé. stipités, minuscules, ne dépassant pas une longueur de 18 mm et une largeur de 5 mm. Chapeau sec, mat, subtomenteux, surtout postérieurement, café-au-lait. Lames serrées, avec plusieurs lamellules, assez étroites, blanchâtres, puis grisâtre pâle à arête restant blanchâtre.

Pied latéral, plein, blanchâtre, légèrement vilieux. Chair charnue-élastique, moyennement épaisse dans le chapeau, concolore, à faible odeur de farine. Spores 4,5-6,4 × 3,6-4,3 µ, hyalines, ellipsoïdes, obovoïdes, ou subréniformes, souvent ocellées, non amyloïdes. Basides à 4 stérigmates, 20-26 × 5,5-7 µ, subclaviformes. Arête des lamelles stérile par des leptocystides analogues à celles de *H. repanda*, mais plus petites. Pleurocystides nombreuses, 45-70 × 9-14 µ, insérées au niveau de la base du sous-hyménium, fusiformes, très cuspidées, à paroi épaisse et réfringente, généralement incrustées d'un capuchon rugueux. Sous-hyménium aussi épais que l'hyménium. Trame des lamelles subrégulière, dense, à hyphes étroites, flexueuses. Trame du chapeau constituée de deux couches : 1) la couche inférieure, la trame proprement dite, prenant la plus grande partie de l'épaisseur du chapeau, à hyphes radiales ou subradiales qui dépassent à peine un diamètre de 7 µ, ou même de 4,5 µ dans sa zone supérieure qui est plus dense et de couleur plus foncée; 2) la couche supérieure d'une épaisseur de 40-50 µ, très gélifiée et parcourue d'hyphes bouclées, parfaitement emmêlées, d'un diamètre de 2-4,5 µ. Epicutis d'une épaisseur de 15-20 µ, formé d'hyphes étroites non-gélifiées, ou seulement subgélifiées, subemmêlées-subradiales, surmonté de deux sortes de formations : 1) d'hyphes dispersées, dressées, mesurant de 18-25 × 1,5-2 µ; 2) d'ebauches de leptocystides, le plus souvent couchées, restant facilement inaperçues et ressemblant aux cheilocystides, bien qu'étant beaucoup moins différenciées. Pas de lamprocystides à la limite de l'épicutis et de la couche gélifiée.

Deux exemplaires sur un morceau de bois pourrisseur d'arbre feuillu avec, en outre, *Crepidotus cinnabarinus* (localement assez commun), dans la Forêt de la Ste Baume (Var, France), le 13 octobre 1960, leg. H. S. C. Huijsman (typ.; L. 960. 110-013).

On pourrait incliner à penser que *Hohenbuehelia spatulina* ne représente qu'une forme à taille réduite de *H. petaloïdes* (Bull. per Fr.) S. Schulz. Cependant, en pratiquant des coupes radiales et transversales du chapeau, on peut se convaincre facilement que les hyphes de la couche piléique gélifiée sont très emmêlées chez *H. spatulina*, tandis que, comme nous avons déjà vu (page 104), toutes les hyphes de cette couche sont couchées et parallèles les unes aux autres chez *H. petaloïdes*. C'est par l'emmêlement total des hyphes de la couche gélifiée que *H. spatulina* se distingue en même temps de tous les autres *Hohenbuehelia* pétaloïdes examinés jusqu'à présent. D'autres caractères d'importance sont encore : la petitesse, surtout l'étroitesse, des carpophores, le pied assez allongé, la minceur de la couche gélatinuse, la grande régularité de la trame piléique proprement dite qui est dépourvue d'une zone à hyphes emmêlées et, enfin, l'épaisseur du sous-hyménium.

Le genre *Hohenbuehelia* se définit ainsi : hyménophore lamellé, pied généralement latéral et peu différencié ou apode, spores hyalines, lisses, non amyloïdes, face des lamelles à lam-

procystides cuspidées, trame piléique à gélification partielle ou totale.

Espèce type : *H. petaloïdes* (Bull. per Fr.) S. Schulz. sensu S. Schulz.

Ainsi compris, on exclut *Geopetalum carbonarium* (A. & S. per Pers.) Pat. et *Panellus serotinus* (Schrad. per Fr.) Kühner du genre *Hohenbuehelia*.

En subdivisant le genre en question, j'admetts l'identité de *Agaricus petaloïdes* Bull. per Fr. sensu S. Schulz. et de *A. geogenius* DC. apud Fr. (2).

1. Subgen. *Hohenbuehelia*.

Couche piléique gélatinuse plus mince que la trame proprement dite qu'elle surmonte.

Pleurotus subgen. *Acanthocystis* Fayod in Ann. Sci. nat. (Bot.) VII 9: 338. 1889. — *Pleurotus* sect. *Acanthocystis* (Fayod) Pilat in Atl. Champ. Eur. 2: 18, 87. 1935. — *Geopetalum* subgen. *Acanthocystis* (Fayod) Kühner & Romagn., Fl. anal. Champ. sup. 67, 68. 1953 (non valablement publié). — Espèce type : *Pleurotus geogenius* (DC. apud Fr.) Gill.

Acanthocystis subgen. *Eu-Acanthocystis* Sing. in Rev. Mycol. 1: 77. 1936 (non valablement publié) = *Pleurotus* subgen. *Acanthocystis* Fayod.

a. Sect. *Hohenbuehelia*.

Hyphes de la couche piléique gélifiée ascendentes vers l'épicutis. Espèce type : *Agaricus petaloïdes* Bull. per Fr. sensu S. Schulz.

b. Sect. *DIMIDIATI* (Fr.) Huijsm., comb. nov.

Agaricus [sect.] *Dimidiati* Fr., Epicr. 134. 1838; P. Henn. in Nat. Pflfam. 1 (1**): 260. 1898 (sect.). — *Pleurotus* sect. *Dimidiati* (Fr.) Quél., Ench. Fung. 149. 1886; Sacc., Fl. ital. crypt., Hym. 303. 1915 (sect.). — Espèce type : *Agaricus petaloïdes* Bull. per Fr.

Agaricus stirps *A. petaloïdis* Fr., Summ. Veg. Scand. 285. 1849 = *Agaricus* sect. *Dimidiati* Fr.

Agaricus [sect.] *Holopleurus* Fr., Monogr. 1: 247. 1857; Cooke, Handb. Brit. Fungi 1: 49. 1871 (sect.) = *Agaricus* sect. *Dimidiati* Fr.

Pleurotus [subsect.] *Ovispori* J. E. Lange in Dansk bot. Ark. 6 (5): 23, 28. 1930. — Espèce type: *Pleurotus petaloïdes* (Bull. per Fr.) Quél.

(2) Je tiens à remercier vivement le Dr M. A. Donk qui a dressé ici la synonymie et qui a choisi les lectotypes.

Hyphes de la couche piléique gélifiée radiales et parallèles à la surface piléique.

c. Sect. **SPATULINA** Huijsm., sect. nov.

Hyphae strati gelatificati pileo omnino intricatae. — Typus sectionis **Hohenbuehelia spatulina** Huijsm.

Hyphes de la couche piléique gélifiée parfaitement emmêlées.

2. Subgen. **OMPHALARIA** (Fr. ex Chev.) Huijsm.

Agaricus trib. **Omphalaria** Fr., Syst. mycol. 1: 179, 189. 1821 (nom du rang assigné fautif). — **Agaricus** subsect. **Omphalaria** (Fr.) ex Chev., Fl. gén. Env. Paris 1: 194. 1826; non **Agaricus** sect. **Omphalarii** Fr., Syst. mycol. 1: 79. 1821;

non **Agaricus** sect. **Omphalariae** Fr., Syst. mycol. 1: 136. 1821; non **Agaricus** sect. **Omphalariae** Fr., Syst. mycol. 1: 156. 1821. — **Agaricus** [sect.] **Omphalaria** (Fr. ex Chev.) Fr., Monogr. 1: 252. 1857; Cooke, Handb. Brit. Fungi 1: 50. 1871 (sect.). — **Pleurotus** [sect.] **Omphalaria** Quél. in Mém. Soc. Emul. Montbéliard II 5: 113. 1872 (Champ. Jura Vosges 79). — Espèce type : **Agaricus mastrucatus** Fr. per. Fr.

Agaricus stirps **A. mastrucatus** Fr., Summ. Veg. Scand. 285. 1849.

Couche piléique gélatineuse au moins aussi épaisse que la trame proprement dite qu'elle surmonte.

Persoonia Published by the Rijksherbarium, Leiden, Volume 2, Part 1, pp 91-95 (1961)

Vie de la Section Mycologique du Comité d'Etablissement MERLIN-GERIN

LA SECTION DANS L'ENTREPRISE

La Section Mycologique du Comité d'Etablissement a vu le jour en Mai 1960 sur l'initiative de Monsieur QUEMERAIS.

Depuis sa création, que de chemin parcouru dans le sens de sa progression lente, certes, mais constante, grâce à l'activité permanente de ses animateurs et au soutien efficace de son Comité d'Etablissement.

Du fait de cette évolution enrichissante pour tous nos camarades durant ces années d'existence, elle s'ennorgueillit de tenir modestement mais fermement sa place auprès des autres sections du Comité d'Etablissement.

En effet, qui, dans l'Etablissement ne connaît notre groupe éducatif et récréatif ; lequel d'entre nous, après une cueillette du dimanche, en famille, dans les joies simples que lui offre inlassablement la nature, n'a su trouver le lundi soir le chemin le menant à la porte du Foyer, porte largement ouverte à tous ou l'attend là une équipe dévouée de déterminateurs compétents.

Il sait aussi qu'il peut avoir confiance dans le jugement de ces hommes voués à une destinée pas comme les autres : sauver des vies humaines et éviter les cas d'intoxication toujours possibles mais non mortels. Mais ceux-ci en ont conscience et connaissent les lourdes responsabilités librement consenties qu'ils assument bénévolement

et pourtant rien dans leur instruction ne les avait préparés à un tel submétier.

Oui, c'est sans crainte ni appréhension que notre ami champignonneur pourra, après un verdict favorable goûter aux fruits naturels que représentent à eux seuls les champignons et de plus, bénéficier de l'ABC de la mycologie en suivant les conseils éclairés, prodigués sans relâche par ces hommes initiés en cette science et détruire dans son esprit des croyances aussi néfastes que tenaces.

LA SECTION A L'EXTERIEUR

Notre groupement compte environ 270 à 300 membres.

Il fait partie de la Fédération Mycologique DAUPHINE-SAVOIE groupant 19 sociétés.

Son siège est à Montmélian, où son Président, Monsieur GIREL, assume la direction du Foyer Rural de cette ville.

De cet Organisme émane un bulletin trimestriel. Ses articles sont rédigés par des personnes compétentes des diverses sociétés fédérées. Ses notes vont du scientifique inédit passant par la vulgarisation et aboutissant à des conseils culinaires ; il est donc à la portée de tous.

(à suivre)

VIE FÉDÉRALE...

CONGRES FEDERAL DU 7 MAI 72 A ANNECY

L'équipe des Présidents TRAVERSO et FOSSORIER avait depuis l'hiver minutieusement préparé cette rencontre. Tout se déroula pour le mieux malgré la pluie de l'après-midi. Il est vrai que tout avait si bien commencé ! Soleil matinal, échos des trompes du rallye-cor de Montmélian, la joie en effet était au rendez-vous de 9 heures.

Cette joie, le Président FOSSORIER devait le préciser dans son allocution de bienvenue, était particulièrement présente au cœur des Annécien·nes dont la société fêtait son 20^e anniversaire. Après avoir remercié les sociétés pour leur importante participation (nous avons servi 310 repas) il passe la parole au Président Fédéral.

RAPPORT MORAL DE NOTRE PRESIDENT FEDERAL

Le Président Fédéral, au nom de la Fédération, présente ses vœux de prompt rétablissement à tous ceux que la maladie retient loin de nos activités. Il rappelle le décès, en janvier, du Président fondateur Arsène SAINTE-MARTINE. « Ce lutteur, cet homme de cœur, dit-il, cet homme de bien, c'est à lui que nous devons l'idée généreuse de notre Fédération. Nous avons le devoir de nous souvenir. » L'assemblée observe une minute de silence.

SUBVENTIONS

Les Conseils Généraux ont bien voulu prendre en considération les demandes d'augmentation des subventions que nous avions sollicitées. C'est ainsi que les départements de l'Isère et de la Savoie nous accordent 2 000 F contre 1 500 F l'année précédente. La Haute-Savoie de son côté passe de 500 F à 1 000 F. Pour cette aide précieuse, la Fédération adresse de chaleureux remerciements aux Conseils Généraux.

NOTRE ACTION

• **Soirées Comité d'Animation** : les soirées organisées par les membres du Comité d'Animation ont été peu demandées. Pourtant les sociétés qui en ont bénéficié sont unanimes à reconnaître l'intérêt de ces rencontres. Elles ont prouvé que certaines sociétés arrivent vraiment à faire une œuvre collective, telle la société de Montmélian, et que, dans d'autres, des éléments de grande valeur, tel Henri ROBERT de Saint-Jean-de-Maurienne, après un long travail d'observations sur le terrain, réalisent un montage audio-visuel où la qualité de l'image rivalise avec le niveau scientifique du commentaire.

• **Aide des déterminateurs dans les expositions**.

• **Fréquence et pédagogie des expositions** : lire le compte rendu du Comité d'Animation.

• **Journée des déterminateurs** : Fontaine le 27 août 1972.

- Bulletin enrichi par les contacts pris avec MM. MARCHAND et SOLEILHAC, le Dr STRANI, les amis du Parc de la Vanoise.

- Diffusion importante des ouvrages mycologiques grâce à M. ABBA.

- Circulation de la photothèque.

- Association de la botanique alpine à notre activité : exposition botanique à Montmélian le 18 juin 1972.

EN RESUME

Le problème de la finalité de notre action a atteint maintenant une autre dimension que celle de la simple connaissance des champignons. La nature est en danger. Il faut la sauver. Nous ne sommes plus seulement concernés mais mobilisés pour promouvoir et faire respecter un véritable code du savoir-vivre de l'homme dans la nature. C'est un problème d'éducation, c'est donc un problème moral.

CONFERENCE DE M. le Dr SERVETTAZ

Voir par ailleurs le compte rendu de cette conférence.

VERIFICATION ET RESUME DE LA SITUATION DE LA TRESORERIE

MM. FORETAY et ZANETTI, réunis le 29 avril à Modane, ont constaté la bonne tenue et l'exacititude des comptes de MM. PETIT-HUGENIN et ABBA.

M. PETIT-HUGENIN résume la situation ainsi :

— Au 14-11-1971 : 678 F en caisse.

— Au 7-5-1972 : l'exercice s'élève à 15 324 F qui proviennent des soutes 1971, publicités, cartes fédérales et subventions 1972.

RESTE A ENCAISSER :

— Subvention de la Haute-Savoie ...	1 000 F
— Cartes fédérales non payées	
à ce jour	3 867 F
— Chèque de M. ABBA	6 000 F

10 867 F

DÉPENSES :

— Bulletins n° 43 et 44, impression,	
feuilles de routage, divers	7 896 F

Donc en caisse à ce jour :

15 324 F — 7 896 F = 7 438 F

Le Président félicite M. ABBA pour sa précieuse participation qui prouve une fois de plus la vitalité du groupement d'achat. L'assemblée, à l'unanimité, approuve les comptes de M. PETIT-HUGENIN.

BULLETIN

M. COMBET présente à la Fédération les remerciements que Mme SAINTE-MARTINE nous adresse pour les marques de sympathie que nous lui avons manifestées lors du décès de notre Président d'Honneur.

En l'absence de M. QUEMERAIS, malade, il précise la nécessité d'envoyer les articles à paraître assez tôt, donne les chiffre de 4 340 bulletins expédiés chaque trimestre et signale qu'en ce qui concerne son rayonnement à l'étranger après l'Angleterre, la Pologne, l'U.R.S.S., l'Italie, la Suisse, notre bulletin sera maintenant lu en Espagne.

Il demande que les feuilles de routage lui soient, au plus tard, chaque année, adressées début février.

L'assemblée unanime approuve son rapport.

Le Président souligne le travail désintéressé de MM. QUEMERAIS et COMBET. Pour eux le bulletin est un souci quotidien, une tâche immense qu'ils accomplissent depuis des années ! Comment mieux les remercier qu'en leur disant que notre bulletin nous l'aimons et l'attendons comme un ami.

ANIMATION

En l'absence de M. ROBERT excusé, le Président signale que le Comité se réunira à l'automne.

SERVICE ACHATS

M. ABBA enverra à chaque société, courant juin, une liste des ouvrages mycologiques. Il demande à chaque société de nommer un responsable des achats et de bien vouloir lui communiquer son nom. Par ailleurs, les sociétés qui reçoivent directement leur commande des éditeurs sont priées de lui envoyer la facture.

DISCUSSION GENERALE

L'assemblée autorise la reproduction d'articles du bulletin avec mention de l'origine.

M. GUIGON fait part de l'impossibilité dans laquelle il se trouve d'organiser une exposition. Les sociétés suisses des bords du Léman n'ayant plus l'autorisation de prêter leur parcours, ceci dans le but de limiter les prélevements importants de champignons qui se font lors des expositions. Que peut faire la Fédération ?

M. ESCALLON : pour protéger la flore fongique, alterner et limiter les expositions, Thonon cette année ne fera pas d'exposition mais aidera Ville-la-Grand à présenter la sienne.

Dr CHAPPUIS : dans le même esprit, propose des expositions thématiques dont le but viserait à donner une explication plus botanique. Il conclut en disant que sans mesures sévères il n'y a pas de protection sérieuse de la nature.

M. SOLEILHAC, membre d'honneur, résume : il faut vulgariser les techniques de ramassage, ne pas prélever les champignons avant la sporellation, éviter les sorties mycologiques collectives.

Le Président conclut : l'avenir verra certainement une coordination des sociétés mycologiques à l'échelon international basée sur une protection plus réelle de la nature. C'est une mutation que nous devons nous préparer à aborder en réalisant effectivement, une discipline et un contrôle de ramassage pour nos expositions.

ENTRETIEN DE M. TRAVERSO

M. TRAVERSO avait prévu de nous entretenir de la drogue. L'heure avancée ne lui permet, à notre grand regret, de ne tracer qu'un canevas du sujet. Nous le remercions d'avoir accepté au dernier moment d'intervenir dans un laps de temps qui ne récompense pas du long travail de recherche et compilation qu'est la préparation d'une conférence et qui oblige à une grande clarté d'expression, donc de pensée. Nous espérons le lire prochainement dans ces colonnes.

RECEPTION A L'HOTEL DE VILLE

M. le Dr SERVETTAZ, Maire-Adjoint, recevait ensuite les congressistes à l'Hôtel de Ville pour un vin d'honneur. Les propos qu'il a bien voulu échanger avec notre Président ont montré une identité de vue sur les rapports de l'homme et de la nature. Par ailleurs, avec une grande satisfaction, il faut noter l'intérêt qu'il porte aux sociétés telle que la nôtre qui jouent à la fois le rôle de gardien de la nature et d'élément moteur auprès des pouvoirs publics. Nous le remercions de nous avoir consacré sa journée et lui adressons notre gratitude pour la part importante que la Municipalité a prise dans la réussite de notre congrès.

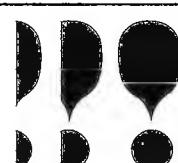
Le Secrétaire Fédéral,
G. CHATENOUD.

**du platine
sur une lame?**

Gillette l'a fait

SILVER PLATINE

une douceur qui n'en finit pas



SILVER PLATINE

SILVER PLATINE

PLATINE

Gaget Publicité Annecy / c annecy 54 B 13

VIE FÉDÉRALE... (suite)

Compte-Rendu de la Réunion du 4 Mars 72 à Montmélian

Présents : Président Fédéral GIREL R., Mme GIREL, MM. ESCALLON (Thonon), MOLLEINS et BOUARD (Aix), PERINO (Albertville), COMBET, JACQUET et MICHAUD (Voiron), PETIT-HUGUENIN (Dauphiné), CHATENOUD (Annecy), MARMOEX, DECOUD, COMBE, MOULIN (Chambéry), BELLE (St-Laurent-du-Pont), ROBERT (St-Jean-de-Maurienne).

Excusés et absents : MM. HENZE et RAFFIN (Aix), BOUVET (Fontaine), QUEMARAIS et Dr PACCAUD (Merlin et Gerin), BERGER (Modiers), BLANC MATHIEU (Ugine), Dr FOSSO-RIER et M. DELARRAS (Annecy), BURIN (Thonon), RINGEMBACH (Séez).

Le Président Fédéral ouvre la séance en souhaitant à tous la bienvenue à cette quatrième rencontre du Comité d'Animation. A son tour, M. ROBERT remercie les Animateurs présents d'être venus nombreux, malgré le temps, les longues distances et les multiples obligations familiales dont il est souvent bien difficile de se soustraire ! Après avoir signalé à l'attention de chacun le décès du Père de M. GIREL, passé un peu inaperçu parmi les départs de nombreux amis survenus au cours de l'hiver, et après avoir assuré M. et Mme GIREL au nom de tous, de leur sympathie et de leur affection, M. ROBERT parle très sommairement de la dernière réunion fixée le 27 novembre 1971, des difficultés auxquelles les sept membres présents se sont heurtés et de l'annulation de la réunion projetée ; à l'unanimité, le Comité présent se prononce sur la nécessité d'une consultation préalable de chaque Délégué, avant chaque réunion ; si la moitié du Comité est indisponible, la séance pourra être supprimée, ce qui évitera tout déplacement inutile en particulier !

Puis le thème des discussions, inscrit à l'ordre du jour est abordé : il s'agit d'examiner ensemble comment on pourrait améliorer les **EXPOSITIONS**, que ce soit dans leur rôle, leur présentation ou leur portée pédagogique.

Retenant ce qui avait déjà été dit et écrit à la suite de la séance du 13 février 1971, M. ROBERT résume rapidement les reproches fréquents adressés aux Expositions, que ce soit dans leur présentation (abondance des espèces), dans les ramassages qui les précèdent ou dans l'absence de liens entre chacune d'elles ! C'est ce qu'avait fort bien dit M. BELLE, pour résumer les nombreux aspects négatifs relevés : « On a toujours l'impression de ne faire une Exposition que pour les Mycologues. »

Pour essayer de cerner les idées neuves, capables si elles sont bien exploitées, de rendre les Expositions plus vivantes, plus réalistes, plus attrayantes, le Comité accepte de les regrouper en trois catégories : celles concernant l'adaptation de l'Exposition au public, celles concernant la place des Expositions dans le contexte

fédéral, enfin celles se rapportant tant à leur originalité et aux conclusions auxquelles elles doivent donner lieu.

ADAPTATION DES EXPOSITIONS AU PUBLIC

(présentation - animation)

La vocation populaire de nos Sociétés nous oblige à bâtir des expositions instructives ; et pour bien bâtir, il faut bien cueillir au préalable : les équipes de ramassage doivent recevoir des consignes très strictes et elles doivent être formées suivant leur niveau de connaissance, comme suivant leurs habitudes des lieux ! M. ESCALLON, s'inquiétant de la disparition des espèces, insiste pour que chaque équipe « cueille sainement, sans donner le mauvais exemple », en évitant à tout prix « l'épuisement des biotopes » !

La présentation joue un rôle primordial, ensuite, surtout dans la portée pédagogique que nous attendons des Expositions. Roger GIREL affirme en ce sens : « Une Exposition qui laisse le visiteur en désarroi, est une Exposition ratée ! »

Ainsi, la partie principale d'une Exposition peut consister dans la présentation d'une certaine d'espèces communes, accompagnées de fiches descriptives claires, bien lisibles et correctement orthographiées, regroupées autour de panneaux de classification, eux-mêmes simples et schématiques. Dans une pièce annexe ou sur des ailes différentes, les responsables peuvent pousser le nombre des espèces à l'optimum, mais encore en réservant nettement une telle partie aux Mycologues avertis !

Des multiples tables de comparaison, une large place aux vénérables, des conseils écrits et succincts, car les gens ont toujours la paresse de lire de longs textes, tout cela parfaitement dosé peut et doit redonner un vrai sens à des manifestations de vulgarisation ! M. GIREL pense aussi, quant à lui, qu'il ne faut pas obséder les visiteurs par le truchement excessif de la comestibilité, car « nos Expositions ne doivent pas mener à la destruction ! »

De la présentation à l'animation, il n'y a qu'un pas : « Le public qui vient à nos Expositions doit recevoir des conseils d'ordre pédagogiques (bulletin F.M.D.S. n° 36, art. R. GIREL). M. GIREL va plus loin encore dans sa pensée et en accord avec les théories de Protection de la Nature, il déclare à présent : « Si on veut qu'une action porte, il faut inquiéter les gens ! » M. MOULIN pense au contraire qu'en faisant peur aux gens, on risque de faire de « l'éducation négative » !

Le Comité est d'accord pourtant pour dire qu'une Exposition du type classique, don par essence scientifique, se passe d'animation : les « connaisseurs », aussi savants qu'ils soient, ont plutôt besoin de solitude et de tranquillité pour faire le point de leur connaissance, ou se familiariser avec des espèces qu'ils connaissent moins ! Aider le débutant, le visiteur non averti, c'est un problème d'une autre dimension : le contact direct, sous forme isolée, ou sous la forme de visites commentées par des « guides » bien documentés, demeure la base même de l'animation efficiente ! Les moyens audiovisuels modernes (films, magnétophones...) complètent efficacement les explications procurées par le contact direct. En somme, même si la Table des Déterminateurs, comme le pense M. R. PETIT-HUGENIN « retient les gens », par les leçons qui leur sont données, **le visiteur, dès qu'il rentre, doit se sentir à l'aise et pris en charge** et comme le croit justement Gilbert CHATENOUD, il faudra penser encore à lui « distribuer de la documentation, car on aime toujours emporter quelque chose » au sortir de telles manifestations !

LA PLACE DES EXPOSITIONS DANS LE CALENDRIER FEDERAL

S'il ne faut pas lasser le public et a contrario s'il faut faire preuve d'imagination, se pose aussi la question de savoir si les Organisateurs n'ont pas tort d'épuiser leur dynamisme en organisant des Expositions mal suivies, parce que trop rapprochées dans le temps. Le principe de l'Exposition annuelle peut paraître rigide et aller contre le but d'éducation recherché ! Ce principe peut être corrigé par la rotation géographique dans la zone d'influence de la Société, par l'espacement dans le temps, par le regroupement des Expositions des Sociétés très voisines. M. GIREL rappelle un autre principe directeur, à ce sujet : dans une même Société, la fréquence de l'Exposition d'Automne dépend avant tout de la vitalité même de l'Exposition ! Il affirme qu'à son avis les regroupements sont dangereux, alors que M. ESCALLON cite le cas de Lausanne, cas extrême, dans lequel il est question d'une Exposition tous les quatre ans, ce qui selon lui, semble excellent. M. MOULIN insiste pour sa part sur la nécessité de changer souvent le « cadre même de l'Exposition, sans hésiter à faire des Expositions en plein air ! ».

Parallèlement, toute Exposition ne doit pas être une manifestation isolée, mais s'intégrer dans un tout harmonisé par les instances fédérales elles-mêmes ; abondant dans ce sens, M. ROBERT pense qu'il appartient à la Fédération d'établir un calendrier équilibré, de mettre tout en œuvre pour aider les jeunes Sociétés en leur déléguant des déterminateurs compétents d'abord, en normalisant le matériel employé comme les termes usités, en sensibilisant l'opinion publique par des articles généraux et globaux dans la grande presse... Le problème de la formation des déterminateurs ne pourra être résolu du reste qu'au niveau fédéral.

ORIGINALITE ET CONCLUSIONS

L'originalité, en ce domaine, devrait permettre de rompre avec la monotonie languissante des Expositions classiques ! Sur le plan de la Mycologie, stricto sensu, la mise en place des biotopes locaux (associations végétales) cons-

tituera toujours un idéal à atteindre ! Donner sa juste place à la Mycophagie (dégustation, recettes...) peut aussi paraître intéressant. Prévoir des Expositions parallèles, dont le fil commun se trouve dans les sciences naturelles (botanique, baies, plantes grasses, herbier, oiseaux, insectes, thématiques philatéliques...) permet de parer aux risques de lassitude ! Les idées du jour contribuent, elles aussi, à agrémenter les Expositions : Protection de la Nature, Pollutions, règle du savoir-vivre. Sur le plan plus scientifique, les Sociétés pourraient aussi organiser des rencontres de Mycologues, prévoir des colloques (toxicologie, terminologie, phytosociologie...). « L'Exposition doit être une démonstration scientifique », pense Roger GIREL, et « si nous ne pouvons pas tout codifier, l'esprit de créativité doit tout de même jouer à fond, mais il ne faudra pas être trop contraignant, car la vérité est avant tout dans les nuances ! ». M. ESCALLON est tout à fait d'accord pour donner « un style nouveau » à nos Expositions !

Ainsi donc, une exposition se pense très longtemps à l'avance, mais, lorsqu'elle sera terminée, elle devrait encore donner à réfléchir : chaque Comité d'Organisation de Société devra se réunir, tant pour dresser les bilans, que pour établir déjà la « stratégie » à envisager pour l'avenir, et ainsi pour donner plus d'efficacité et de portée didactique à la manifestation suivante !



La séance du Comité d'Animation fédéral devait se terminer par la discussion de diverses questions d'actualité (Ecole de Mycologie, Statuts Fédéraux...). Parlant des structures nouvelles à donner au Comité d'Animation lui-même, M. ROBERT devait faire part à tous, qu'il ne pouvait plus, pour des raisons familiales et professionnelles, continuer à assurer la Présidence du Comité d'Animation ; il accepta, néanmoins de rester, lors de la prochaine séance du Comité, qui se réunira le 18 novembre 1972, à 14 h 30 à Montmélian, le « meneur de jeu » des débats, dont le thème sera consacré à LA FORMATION DES DETERMINATEURS.

Le Président Fédéral
Roger GIREL

Le Président
Henri ROBERT

NOTIFICATION

A la suite de la réunion du Comité Directeur du 4 février 1972, sont désignés pour représenter la Société, dans les instances fédérales (F.M.D.S.) :

- 1) M. MOTTARD Emile, Employé Péchiney, Animateur, Le Clos Roche, 73 - Saint-Jean-de-Maurienne.
- 2) M. MAITRE René, Employé P. et C., Bibliothécaire, B.P. 41, 73 - Saint-Jean-de-Maurienne.
- 3) M. BERNARDIS Joseph, Employé Charpin, Intendant du Matériel, Les Anémones, 73 - Saint-Jean-de-Maurienne.
- 4) M. le Docteur LOULERGUE Jacques, Médecin du Travail, l'Echaillon, 73 - Saint-Jean-de-Maurienne.
- 5) M. GRAVIER Paul, Rédacteur de Mairie, Secrétaire Adjoint, rue G.-Clemenceau, 73 - Saint-Jean-de-Maurienne.

Le Secrétaire H.R.

Mycogastronomie Estivale !

BOLETS A LA BISQUE, DODIN-BOUFFANT

Pour 4 à 6 personnes.

Ce plat est triomphal ! Couper en très gros morceaux, aussi réguliers que possible, 1 500 g d' excellents bolets bronzés, dits « tête de nègre » (ou autres bonnes espèces comme bolets appendiculés), jeunes, très frais et épluchés (ou nettoyés).

Y joindre le haut des pieds sectionnés en cubes (ou en lames). Faire vivement sauter les champignons dans un mélange de 60 g de beurre fin et de 60 g d'excellente huile de noix préparée à froid : le tout très chaud et fumant. Au bout de 2 à 3 minutes, ajouter une gousse d'ail râpée (ou une échalote), une cuillerée à soupe d'estragon haché, un soupçon de muscade et de fenouil. Aux deux tiers de la cuisson, ajouter un grand verre de vin jaune de Château-Chalon de belle année (ou d'Hermitage blanc). Couvrir 5 minutes. Activer le feu, découvrir, laisser réduire le liquide aux 9/10^e.

A ce moment, ajouter un verre à liqueur d'excellent Cognac (ou d'authentique marc du Bugey) et faire flamber. Réserver au bain-marie, casserolle couverte.

Préparer comme suit un coulis d'écrevisses : piler au mortier de marbre 44 écrevisses castrées et cardinalisées (court-bouillonées) dans du vin jaune de Château-Chalon (ou d'Hermitage blanc) aromatisé à votre goût, sans oublier une petite cuillère à café de poudre de Bolets secs. Ajouter un verre de jus de perdreaux frais (ou de poulet de grain). Passer ce coulis au tamis fin, y ajouter 60 g de beurre extra-fin, sel, poivre du moulin et un grand verre de crème double bien fraîche. Remettre une minute sur le feu sans ébullition, en tournant. Retirer.

Adresser vos cèpes dans une timbale chaude, les napper avec le coulis d'écrevisses. Servir immédiatement.

Nota : On peut remplacer les bolets par des Oronges de Césars : en ce cas, employer — et servir — comme vin du très bon Champagne brut, et pour le court-bouillon des écrevisses, mettre de la poudre de Marasmes d'Oréades (au lieu de poudre de Bolets secs).

BOLETS EN COCOTTE, A LA MIREILLE

Plat mijoté, savoureux et de réussite certaine. Choisir 1 kilo d' excellents et frais Bolets (à votre choix). Séparer les chapeaux des pieds. Hâcher les pieds et les mélanger à un autre hâchis fait de 3 gousses d'ail (ou échalotes), 250 g de jambon fumé, 1 branche de persil, quelques feuilles d'estragon et une forte poignée de mie de pain imbibée de purée de tomates. Saler un peu le tout. Ne pas poivrer (ou très peu).

Beurrer grassement le fond d'une cocotte, le garnir d'une couche de ce « hâchis ». Placer dessus des chapeaux de cèpes huilés et salés — entiers ou largement coupés en morceaux — remettre une couche de hâchis,

puis une couche de chapeaux de bolets, et ainsi de suite, pour terminer par une couche de hâchis. Arroser d'huile d'olive et de chapelure. Fermer hermétiquement (en luttant même un peu le couvercle avec de la pâte) et faire cuire 5 heures à feu très doux, en mitonnage.

Remarque : Cette recette s'applique à tous les bolets, particulièrement au bolet pourpre (qui demande une cuisson à feu doux pour ne pas durcir). Elle convient à d'autres champignons comme : chanterelles, hydnes, pleurotes, polypores très jeunes, gros agarics et clitocybes géotropes ou géants, voire même à certains bons cortinaires.

CHANTERELLES EN COCOTTE A LA DOUVAINOISE

Simple et excellent.

Pour 8 personnes (ou 4 qui ont un bon appétit), hâcher finement 600 g de petites chanterelles de montagne. Passer 5 minutes — pas plus — ce hâchis dans une sauteuse avec beurre fin très chaud, estragon et sel. Enfoncer 8 petites cocottes individuelles (ou 8 « ramequins » de faïence allant au feu et d'environ 7 centimètres de diamètre) d'une couche de 3,5 cm d'épaisseur. Verser dessus un lit de crème fraîche. Porter au four chaud 10 minutes. Casser dans chaque cocotte un œuf entier, saler, saupoudrer de fromage râpé. Faire cuire au four modéré jusqu'à la prise de l'œuf et belle couleur.

Dr Paul RAMAIN

Extrait du Bulletin de la Société des Naturalistes d'Oyonnax, n° 2, janvier 1948.

Pour les gourmands, voici une excellente recette. Recette que nous réalisons souvent et essayée avec 23 variétés de champignons.

PATE DE CHAMPIGNONS

100 g de beurre
1 kg de champignons
4 œufs
1 cuillère à soupe de farine
1 cuillère à dessert de Cognac
1 échalote hachée
150 g de crème

Sel, poivre, un peu de mie de pain

Faites blanchir les champignons et gardez le jus de cuisson. Faites revenir les champignons dans le beurre ; salez, poivrez et enlevez-les ; réservez-en quelques-uns petits et entiers pour la décoration.

Avec la mie de pain, hâchez les champignons (moulinette ou hâchoir), ajoutez les œufs frais entiers, mélangez et versez dans le moule à charlotte beurré. Faites cuire à feu moyen pendant 45 mn. Au jus de cuisson, ajoutez une cuillère de farine, du Cognac, échalote, crème et faites épaissir doucement ; rectifiez l'assaisonnement et versez cette sauce sur le gâteau démoulé.

Décorez... et dégustez.

Société Mycologique du Dauphiné
M. A. SEON

Nécrologie Féderale

Décès de Madame Marcel BOTTE

Madame Marcel BOTTE, épouse du Président de la Société Mycologique de Haute-Maurienne, est décédée en Juin à MODANE. La Fédération Mycologique Dauphiné-

Savoie adresse à Monsieur BOTTE ses condoléances attristées et l'assure, en sa rude épreuve, de sa sympathie et de son réconfort.

Décès de Monsieur Pierre BENOIT-LALLEMAND

Déterminateur Fédéral

Jeudi 22 Juin, ont eu lieu à UGINE, devant une foule nombreuse et recueillie, les funérailles de Pierre BENOIT-LALLEMAND, déterminateur fédéral, décédé après une très longue maladie. De nombreux mycologues sont venus s'incliner sur sa tombe et présenter leurs condoléances à sa courageuse épouse et à sa jeune fille.

Au cimetière, le Président fédéral Roger GIREL, retraça la vie courageuse et pleine de générosité de Pierre BENOIT-LALLEMAND. Nous extrayons de son allocution le passage suivant:

« Ses brillantes qualités intellectuelles, son amour de la nature et de ses richesses, sa soif de connaissances et ses dons d'animateur le destinaient tout naturellement à devenir un mycologue averti et écouté.

En quelques années il brûle les étapes d'une science difficile et s'élève au rang des meilleurs déterminateurs régionaux.

Dans toutes les expositions ses interventions sont les plus re-

marquées et son vaste savoir n'est jamais en défaut. On fait appel à lui pour résoudre les problèmes les plus difficiles. Chaque fois il répond présent avec spontanéité, sûreté, compétence, et surtout avec la plus grande modestie.

Durant sa longue maladie, il continue ses recherches, dont notre Bulletin Fédéral publie les résultats à la satisfaction unanime de tous nos lecteurs.

Il avait, nous le savons, encore bien des projets dans ce domaine, qu'un destin injuste ne lui a pas permis de réaliser.

Notre FEDERATION perd en Pierre BENOIT-LALLEMAND l'un de ses plus solides piliers, tant sur le plan de la connaissance et de la culture que sur celui de la vulgarisation. »

La Fédération Mycologique Dauphiné-Savoie partage avec une profonde émotion l'affliction de Madame et Mademoiselle BENOIT-LALLEMAND et leur adresse, avec ses condoléances, l'expression de ses sentiments très affectueux.

constructions mécaniques et métalliques C.O.M.E.S.
S.A.R.L. au capital de 23.000 F

23, Rue de la Liberté
38-FONTAINE près GRENOBLE
Téléphone : 96-35-05

Manutention Mécanique - Electro-Soudage
Charpentes - Etudes - Pelleteuses Hydrauliques
Excavateurs de Tranchée - Centrales à Béton - Pelles Tractées
Le Matériel JUPITER

Loupes et Microscopes pour Mycologues

CENTRE OPTIQUE
TASSERA

Société Anonyme au Capital de 129 000 F

3, Rue Montorge, GRENOBLE
Téléphone : 44-04-39

SUCCURSALES :
10, Rue du Breuil, 38 - LA MURE
11, Av. A.-Croizat, ST-MARTIN-D'HERES
TÉL. 87.70.33

Constructions Métalliques —

Charpin s.a.

73 - Saint-Jean-de-Maurienne
B. P. N° 20
TELEPHONE : 382

SOMADIS
BOISSONS EN GROS

■ ■ ■
ZONE INDUSTRIELLE

73-St-Jean-de-Maurienne
Tél. 6-01 et 6-02

Banque de
Savoie

Depuis 60 ans
au service de
— **L'ECONOMIE REGIONALE**

Chocolaterie Confiserie

* **COPPELIA** *

CHAMBERY

Ses spécialités, Chocolats,
Sucres cuits, dragées,
Articles dragéifiés

pour apprendre les champignons
venez aux sorties
de la section mycologique

DU COMITÉ D'ENTREPRISE
MERLIN & GERIN

DETERMINATIONS TOUS LES LUNDIS

AU RUBIS

LA GRANDE BIJOUTERIE RÉGIONALE

16 - 18 Rue d'Italie
CHAMBERY

AU CHAPON FIN

G. SIMONET & C^{ie}

GIBIERS - POISSONS - VOLAILLES

1, Place aux Herbes et 15, Rue de Brocherie
38 - GRENOBLE — R.C. 59 B 18

TRANSPORTS**VOYAGES****D.M.L.**70, Cours Jean-Jaurès
Grenoble Tél. 44.76.85**DÉMÉNAGEMENTS****EXPORT-IMPORT****Ets A. RASTELLO & Cie s.a.**

Chauffage Central - Sanitaire
Tuyauteries Industrielles
Siège Social : 73 - UGINE
Services Techniques GRENOBLE
8, Rue Duploye
AGENCES : Lyon, 186 Rue Garibaldi
St-Amand-les-Eaux-59, 6, rue de Rivoli

s.a. TRANSPORTS BIANCO

UGINE SAVOIE
Téléphone : 82-95 et 80-09
Agence VITRY-SUR-SEINE
Téléphone : 482.15.21
Agence ANNECY
Téléphone : 45.55.21

TRANSPORTS Toutes Directions**GARAGE - Station ESSO
du Reclus****MARCEL SCHUCHTER**

Réparations - Entretien - Pneu

50, bd Lemenc, CHAMBERY

TELEPHONE : 34-21-43

Les CONIFERES et
toutes les PLANTES

PEPINIERES**GUILLOT & BOURNE**

38 - JARCIEU

Tél. 86-45-18

LINGE de MAISON - LAINAGES**GODET & C^{ie}**

Ancienne Maison HUGUET

Place Métropole

- CHAMBERY -

CHEMISERIE - BONNETERIE - AMEUBLEMENT

JAMBONS - SALAISONS**GUERRAZ FRÈRES**

73 - MONTMELIAN



Tél. (79) 36-30-13

Droguerie Villard & Cie

1, Place Ste-Claire - GRENOBLE

**PEINTURES MOHICAN**

TELEPHONE : 44-88-65

CRAMPONS**ANTI-DERAPANTS****"UGICARB"**

Fabrication - Ugine - Carbone

GRENoble

COMBET-PASQUIER**Savoie-Radio**

72, Avenue R. Falcoz
73 - ST-JEAN-DE-MAURIENNE
TELEPHONE : 299

CAFE FRANCO-SUISSE**R. LUY**

12, Rue du Commerce
74 - VILLE-LA-GRAND

Terrasse — Jeux de Boules et Quilles
Siège de la Chanterelle
de Ville-la-Grand
Détermination tous les lundis

PLACEMENTS
CREDIT
LOGEMENT
CAISSE d'EPARGNE
DE VOIRON

Tous les jours à votre service

TRONÇONNEUSES
MOTO-HOUES
ATOMISEURS
SCIES en tous genres

Ets A. HOOG et FILS

ST-LAURENT-DU-PONT - 38
Téléphone : 20-74

COLORAMA

LA TOUR DE LA RESIDENCE
ALBERTVILLE - Tél. : 12-33

Papiers peints en tous genres
Vinyl et Velours
Echafaudages et Echelles

MANUFACTURE SAVOISENNE**D'OUTILS**

SCIERS et OUTILS
TRANCHANTS MECANIQUES

Téléphone : (79) 36-31-03

73 - MONTMÉLIAN

Vins BOUDET

1, Rue des Marronniers - Tél. : 66-68-56
38-FONTAINE

Vins de table supérieurs - De Café
Côtes-du-Rhône - Beaujolais
Vins de Savoie - Champagne

Hôtel-Pension de Gerbetière

Route du Col de Porte
38 - SAINT-PIERRE-DE-CHARTREUSE
Téléphone : 48

MICHEL

Propriétaire
Banquets sur commande
Cuisine soignée - Terrasse ensoleillée

Hôtel — Café — Restaurant

"au bon coin"**M. GRESSELIN**

10, Place Stalingrad - 38-VIZILLE
Tél. : (76) 88-10-06

MAISON**PELISSIER****VÊTEMENTS DE QUALITÉ**

Hommes - Dames - Enfants
...
ALBERTVILLE ... Tél. 0.51